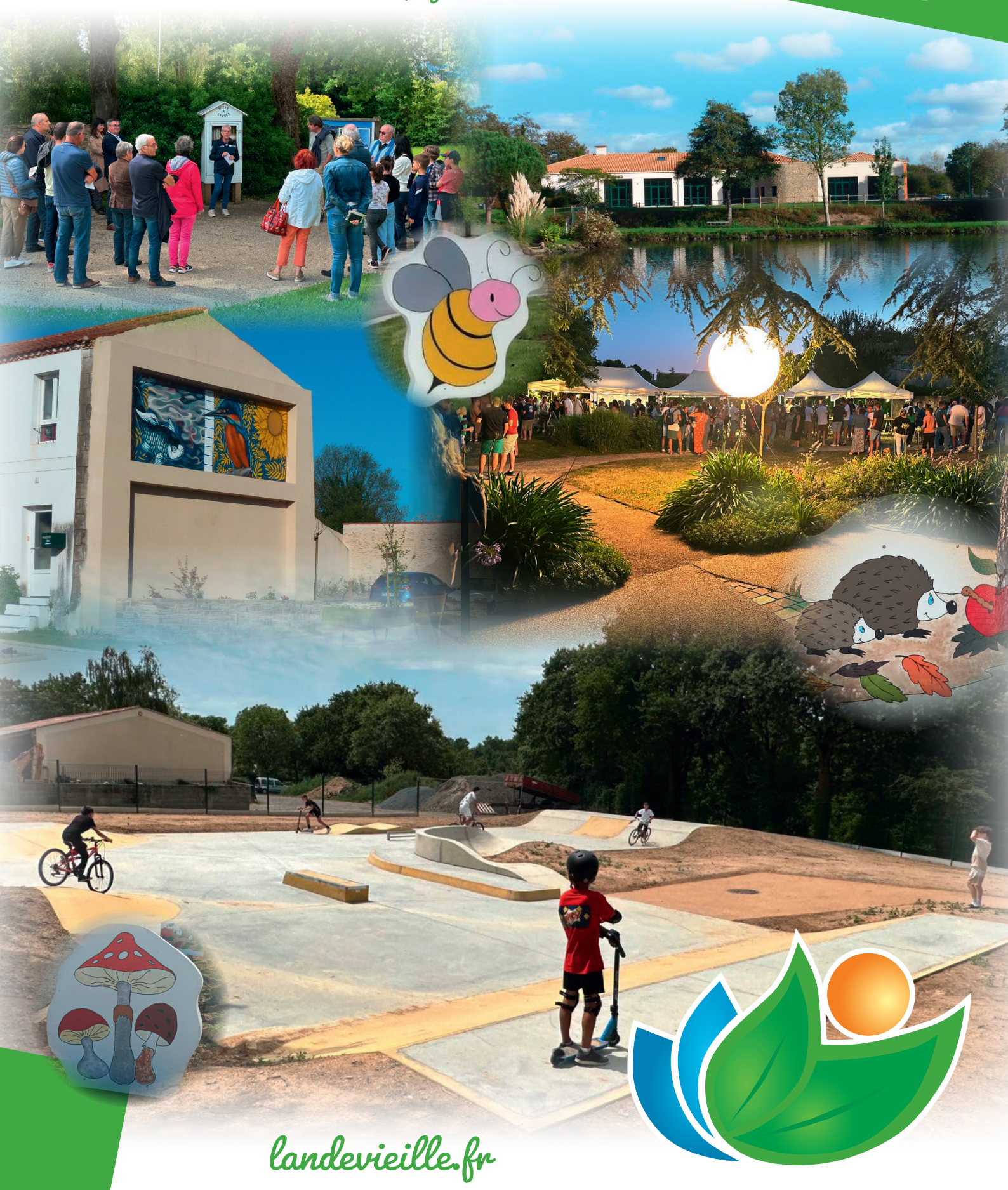


LANDEVIEILLE

Informations municipales / **JANVIER 2024**

La campagne aux douceurs océanes

mag'



landevieille.fr

SOMMAIRE

VIE COMMUNALE	3
État-civil	
Urbanisme	
PAROLE AUX ÉLUS	5
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	11
INFOS PRATIQUES	12
- La Communauté d'Agglomération	
- Les Syndicats Intercommunaux	
VIE ASSOCIATIVE	17
Commune	
Associations Hors commune	
SERVICES DE SANTÉ	27
SERVICES PUBLICS	28
À VOTRE DISPOSITION	29
PLAN DE LA COMMUNE	31

Rédaction : Mairie de Landevieille
Tirage effectué en 1000 exemplaires
Distribution effectuée par les élus
et le personnel communal
Date de parution : Décembre 2023

Création & Mise en page :  Média Horizon
Impression :  Imprimerie du Bocage

LE MOT DU MAIRE

Chères Landevieilloises,
Chers Landevieillois,

Encore une année qui se termine et c'est avec impatience que petits et grands attendent ces fêtes de fin d'année. C'est toujours un moment de joie qui permet de réunir famille et amis, alors n'hésitez pas à aller à la rencontre de personnes seules qui pourraient se trouver dans votre entourage, cela sera certainement très apprécié.

Ces dernières semaines, nous avons eu la chance d'être relativement épargnés par les conditions climatiques, à part quelques arbres déracinés, nous n'avons pas eu de gros dégâts à déplorer sur notre commune. Mes pensées vont à toutes ces personnes qui ont subi la montée soudaine de l'eau, que ce soit dans leur habitation ou leur commerce.

En juillet dernier, après quelque retard, nous avons enfin ouvert à tous notre skate-park, à la grande joie des petits et des grands. Cet espace moderne offre à tous un lieu dédié au skate, trottinettes, bmx..., favorisant l'épanouissement de notre jeunesse et renforçant le tissu social de notre commune dans le respect de tous. C'est un lieu de rassemblement et je souhaite que la cohabitation se fasse dans le plus grand respect de tous.

La maison d'assistantes maternelles devrait voir le jour pour la fin d'année 2024, ce nouvel équipement communal à destination des très jeunes enfants sera loué par deux jeunes assistantes maternelles qui seront heureuses d'accueillir les tout-petits.



Du côté de nos jeunes, il est prévu que l'accueil périscolaire fasse évoluer son offre de service en proposant un accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires. Je souhaiterais remercier très sincèrement l'engagement de nos bénévoles de Familles Rurales, qui sont à l'initiative de ce nouveau service, qui ne comptent pas leur temps et qui se trouvent parfois démunis face à des situations complexes. Je souhaite leur dire que nous serons, comme c'est déjà le cas, à leur côté pour les soutenir et les aider.

Nous sommes toujours à l'écoute de toutes nos associations pour les accompagner dans leur projet, ce sont elles qui animent notre commune au profit des habitants, des plus jeunes aux plus âgés. Un sincère remerciement à tous les présidents d'associations ainsi qu'à leurs membres qui consacrent leur temps au service des autres, votre dévouement enrichit la vie de notre communauté et incarne l'esprit même de la solidarité.

Enfin, j'aurai le plaisir avec l'équipe municipale de vous retrouver le 13 janvier pour le repas de nos aînés, puis pour la cérémonie des vœux à laquelle vous êtes tous conviés.

En attendant, je vous souhaite à vous et à vos proches de belles fêtes de fin d'année et une très bonne année à venir, remplie de bonheur, de santé et de réussite.

Le Maire,
Isabelle DURANTEAU



État-civil

(20 novembre 2022 au 25 octobre 2023)



NAISSANCES fin 2022

18 décembre GROSSIN Honorine GRAZIELLA Laurence et GROSSIN Mickaël

NAISSANCES 2023

6 février	Augustin CHAILLOU	FAUCON Charlene et CHAILLOU Romain
6 avril	Élya HOSTYN	BONGARD Marie-Catherine et HOSTYN Pieter
2 juin	Jade VIAUD	SCHMITT Maryll et VIAUD Dimitri
14 juin	Camille VALLOT	PAILLERET Lucile et VALLOT Clément
31 août	Tiago REDAIS	COUTANCEAU Samantha et REDAIS Olivier
23 septembre	Albane OLIVIER	GUILBAUD Gwendoline et OLIVIER Mathieu
12 octobre	Margot MALGLAIVE CLEMENT	CLEMENT Anne-Sophie et MALGLAIVE Grégory
18 octobre	Cataleya VALLAT	CHLODNICKI Loreen et VALLAT Alex

(Seuls figurent sur cette liste les enfants dont les parents ont donné l'autorisation expresse d'insertion dans le bulletin municipal 2 enfants ne figurent pas dans la liste)

MARIAGES 2023

28 avril	TESSIER Emilie et MURZEAU Romain
29 avril	LAVOIEPIERRE Béatrice et FOUIN Bruno
24 juin	TESSIER Delphine et TEXIER Damien
24 juin	BESSEAU Laura et DURANTEAU Nicolas
12 août	SAGLIO Jeanne et CHAPPOT de la CHANONIE Hubert
23 septembre	MICHELET Roseline et TESSON Quentin
14 octobre	MAUPOINT Graziella et GROSSIN Mickaël

(Seuls figurent sur cette liste les mariages dont les époux ont donné l'autorisation expresse d'insertion dans le bulletin municipal (2 mariages ne figurent pas dans la liste))

DÉCÈS 2022

23 décembre POIRAUDEAU Madeleine (92 ans) 11 rue du Cap Mazenod

DÉCÈS 2023

3 janvier	CARTIER Claude (76 ans)	5 La Roche-Henri
4 février	GUILLONNEAU Irène (102 ans)	L'Aiguillon sur Vie
24 mars	DANIEAU Lucien (88 ans)	52 rue des Sables
3 avril	FREESTONE Michael (82 ans)	50 rue des Sables
18 avril	MOUREUIL Gustave (85 ans)	85 rue des Sables
21 mai	JOUBERT André Jacques (65 ans)	Brem sur Mer
30 mai	BARTEAU Patrick (57 ans)	8 rue des Chênes
31 mai	VINCENT Simon (36 ans)	28 rue des Jardins
8 juin	GUICHETEAU Rocher (79 ans)	10 allée des Etangs
30 juin	CASADÉI Jacqueline (91 ans)	4 rue des Vendangeurs
7 juillet	POL François (88 ans)	9 La Pénardière
15 juillet	RENSHAW Russel (64 ans)	1 allée des Emeraudes
7 août	BRET Bernard (58 ans)	10 rue de la Treille
18 août	GUIBERT Georges (86 ans)	10 rue des Orfèvres
20 août	BABIN Yvette (75 ans)	2 rue des Grands Champs
23 août	BOURON Eric (53 ans)	2 chemin de Cognac
16 septembre	DENOYELLE Jean-Pierre (78 ans)	OUCQUES (41)
18 septembre	BARRETEAU Joseph (88 ans)	1 rue du Pont
23 septembre	CHIFFOLEAU Hugues (63 ans)	22 rue du Cap de Mazenod
13 octobre	PASSELANDÉ Jean-Jacques (76 ans)	32 bis rue des Sables
21 octobre	CLAVEAU Pascal (62 ans)	12 rue des Grands Champs



PERMIS DE CONSTRUIRE ET DÉCLARATIONS PRÉALABLES

(du 16 novembre 2022 au 25 novembre 2023)

Maison individuelle

AMELINEAU Pascal	4 bis rue des Vignes
AUDUREAU Tiphaine	9 chemin Borgne
CHAPPOT de La CHANONIE	La Roche Guillaume
CHAILLLOT Isabelle	11 rue des Bois
CHARPENTIER Frédéric	3 chemin Borgne
FERDINAND Jean-Michel	1 bis rue des Ormeaux
LACOMBE Gaëlle	21 rue du Cap. de Mazenod
MAJELLI	Rue des Châtaigniers
MARTINEAU C- KNAB F	7 chemin Borgne
PODELHIA	10 rue des Orfèvres
ROGER Trystan	7 bis allée des Etangs

Extension logement - surélévation

CARRE Françoise	29 rue du Cap de Mazenod
DORÉ Jude	7 rue du Chai
DURANTEAU Nicolas	2 rue St François
MAMRI David	13 rue des Grands Champs
PALLIER-AUDIOT Roland	5 allée des Emeraude

Véranda

DUDIT Pascal	9 rue des Chênes
GUY Monique	2 rue des Vignes
HUGÉ Magali	9 allée du Puits Perdu
LEPERE Christian	6 La Pénardière

Modification de façade ou toiture

AUGUSTE Gérard	2 allée des Taillis
BORG Laurence	11 rue des Sarments
BREMAUD Jacques	2 allée des Charmes
Camping Orée de l'Océan	4 rue du Cap. de Mazenod
DENAIS Michel	12 rue du Cap. de Mazenod
HERBERT Philippe	9 rue des Rubis
HOSTYN Pieter	47 rue des Sables
Isolation Sablaise	13 rue des Sables
JAMOIS Nolwen	3 rue des Sables
LAMIOT Jérôme	12 rue des Sables
LPAM Fournier	11 allée du Pressoir
MARTINS PINTO Mario	7 allée des Lauriers
MORILLEAU Laëtitia	1 Ste Marie
ROBERT Jean-Luc	5 rue des Amandiers
WILLEMS Derk	9 allée du Pressoir
ZAMLER Patricia	4 rue des Vendangeurs

Garage et extension

BARRETEAU Clément	2 Imp de l'Etur
GOUBERT Bruno	4 bis rue des Sables
GRELIER Pierre	6 allée des Cépages
JAMES Jean-Yves	16 chemin de Cognac
MARTINEAU Loïc	11 allée du Puits Perdu

Pergolas

AUDUREAU Loïc	7 rue des Jardins
BREMAUD Jacques	2 allée des Charmes
GOMES Rui	1 rue des Amandiers
GUY Monique	2 rue des Vignes
LAURENCE Mickaël	8 rue des Vignes
PAULIN Jacqueline	10 allée des Bosquets
PECQUET Corinne	2 rue du Presbytère
TEXIER Sylvain	20 rue des Chênes

Abri de jardin, à bois et auvents

ARCHAMBAUD Michel	4 chemin de Cognac
FRICHOT François	1 Imp. Le Beaupré
MORNET Peggy	5 rue des Grands Champs
ROTILLON Claude	8 rue des Sables
VRIGNON Jean-Pierre	9 allée des Etangs

Clôture et modification

AZZAZ Lazzouzi	1 rue des Ors
BERNETEL Thomas	8 chemin de la Roblinière
BREMAUD Jacques	2 allée des charmes
CIFARELLI Fabien	26 rue du Moulin
CHARTEAU Philippe	2 allée des Etangs
DUDIT Hervé	13 rue des Chênes
GOMEZ Caroline	15 rue des Amandiers
NOBIRON P.M.-DANIEAU C.	87 bis rue des Sables
OSSET-FLANDRE Delphine	14 allée du Pressoir
PEAULT Pascal	18 rue du Cap. de Mazenod
POIRAUDEAU Laurent	18 rue des Bois
RUCHAUD Lucie	14 rue des Bois
SAINT-CRIQ L ; - EPIÉ C.	5 rue des Meuniers
VVF SNCF	Rue du Stade

Piscine

BOMBARDELLI Sylvain	7 allée des Vignerons
CHAILLLOT Romain	5 rue des Semailles
CHEREAU Christine	4 rue des Sarments
DOMERGUE Didier	1 allée des Bosquets
MEURIOT Daniel	10 rue des Vergers
ROBET Thibault	L'Éolière

Division de terrain

CHAILLLOT Charles	26 rue P. Bourmaud
DANIEAU Ernest	rue des Jardins
JAMIN Patrice	18 rue des Grands Champs
LE MOAL Julie	2 rue des Floraisons
NOBIRON Jean	6 rue du Stade

Panneaux photovoltaïques

BOISSEAU Alexandre	31 rue Pascal Bourmaud
BOUBLI Tony	16 rue des Grands Champs
EDF-ENR	2 rue des Sables
ELSOL - EDF	2 allée des Charmes
HARRAULT Camille	5 rue St François
MJ POELE	10 Le Coteau des Landes
ROBIN Valéry	3 rue de la Treille

Carport - Préau

BARBEAU Grégory	14 allée des Sources
BOULLIER Marceau	91 rue des Sables
GUYOMARD Cindy	48 rue des Sables
TRIOLLET Stéphane	2 Imp. Le Beaupré

Divers

Commune Landevieille	Maison des Assistantes Maternelles
Earl Lait et Chiloupiens	8 Rue des Orfèvres
Sci des Kids	Fosse géomembrane
VALIENTE Julie	Chie-Loup
	Extension Bâtiment
	2-4 rue des Artisans
	Elevage canin
	La Chopinière



Isabelle DURANTEAU



COMMUNICATION

1^{ÈRE} CÉRÉMONIE : UN SUCCÈS

La Municipalité a mis en place une cérémonie pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants. La manifestation s'est déroulée à la salle Le Val des Cygnes le samedi 4 février dernier. Près de cent personnes se sont déplacées pour rencontrer les élus et les associations.

Vu le franc succès de cette première édition, la municipalité a décidé de reconduire cette cérémonie en 2025.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette année, la fête de la musique s'est déroulée dans le parc de la Mairie sous le soleil avec le groupe Sablais SADGES.



Pour l'édition 2024, ce sera avec plaisir que nous recevrons un groupe local les « Beat and the Beans ». Ces 5 musiciens viendront vous faire vibrer au rythme de la Soul et du Rythm and Blues durant la soirée du 21 juin sous le soleil dans le parc de la mairie. Si malheureusement, le temps n'est pas avec nous, nous nous retrouverons tous dans la salle des Fêtes « Le Val des Cygnes ».

BELLES DES RUES

La commune a eu le plaisir d'accueillir l'exposition « Sauvages des Rues » qui nous a permis de redécouvrir la flore spontanée de nos rues du 16 mai au 4 juin.

Vous avez pu découvrir cette exposition lors d'une promenade en partant du parc de la Mairie pour arriver à la rue de la Forge tout en passant par la rue St François, la rue des Chênes sans oublier de passer par la Base de Loisirs.





9 700 €

Opérations financières



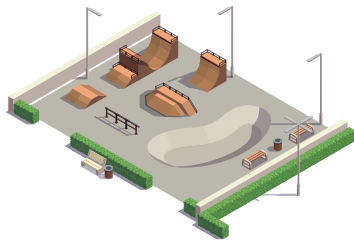
15 000 €

Travaux en régie



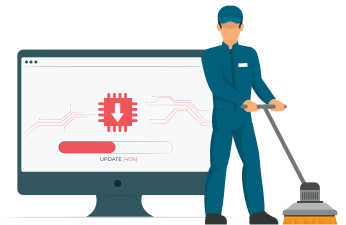
77 000 €

Acquisition terrains



200 000 €

Skatepark



29 000 €

Acquisition matériel et logiciel

INVESTISSEMENTS PRÉVUS AU BUDGET 2023



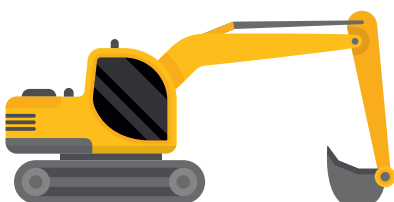
530 000 €

Ilot rue du Cimetière



456 500 €

Construction d'une Maison
des Assistantes Maternelles



481 700 €

Voirie et aménagement entrée agglomération

RECETTES 2023

Les investissements sont financés principalement par l'excédent d'investissement (601 780 €), l'autofinancement (249 700 €), reprise du résultat de fonctionnement (247 045 €) et par diverses recettes d'investissement et amortissement (90 000 €).

Le FCTVA et taxe d'aménagement pour près de 64 000 €

Les subventions de l'État sont d'un montant de 209 000 €, du Département d'un montant de 43 000 €, de la Région pour 50 000 € et les autres établissements publics versent 175 000 €.



Xavier BERNARD

OÙ EN EST NOTRE VOIRIE ?

Les travaux réalisés cette année

La rue Pascal BOURMAUD a fait peau neuve. Elle était la dernière rue de LANDEVIEILLE à n'avoir pas eu de travaux récents, cela datait de quarante années. L'éclairage public a été refait, de même que les trottoirs et le réseau pluvial. La voie est maintenant à **SENS UNIQUE** (de la rue des Sables vers la rue des Acacias) et partagée avec les cyclistes. Vous pouvez y trouver quelques places de stationnement, emplacements qui n'existaient pas jusqu'à présent.



Les projets pour 2024 :

La Rue des Sables :

Les trottoirs et l'éclairage public de cette rue qui traverse notre agglomération a grand besoin d'un coup de neuf. Les trottoirs vont être refaits normalement en trois étapes, de même que l'éclairage public avec l'aide du SYDEV qui va subventionner le changement des candélabres.

Le Chemin Borgne :

Le Conseil Municipal a pris la décision d'aménager ce chemin. Les travaux débuteront à l'issue de la construction des quatre maisons individuelles. Cela devrait donc nous amener vers la fin de l'année 2024, voire au début 2025.



La piste Cyclable :

Le dossier de la continuité de la piste cyclable partant du Camping Evasion est en cours d'élaboration. À ce jour, elle se termine à l'entrée de la 1^{ère} tranche du Lotissement Le Champ Deniau. Le projet est de faire arriver à l'aire de jeux de l'Espace de Loisirs, en traversant la 2^{ème} tranche du Champ Deniau et le parking enherbé de la salle Le Val des Cygnes.



OÙ EN SONT NOS LOTISSEMENTS ?

Les terrains du Chemin Borgne :

Les 4 parcelles issues d'une division des terrains acquis aux Consorts TROGER et PUIROUX ont été mises en vente en suivant la liste des demandeurs en mairie. Ce sont essentiellement des jeunes propriétaires qui ont acquis les terrains pour y construire leur résidence principale.

A la date d'aujourd'hui, il y a 1 construction de commencée et 2 dossiers de permis de construire déposés.

Le lotissement des Châtaigniers :

Les plans élaborés par le groupe SATOV ont été présentés en réunion publique à tous les riverains concernés. Il se fera en tranches successives.

La commercialisation de la 1^{ère} tranche a commencé en cette fin d'année, vous pouvez prendre contact avec le groupe SATOV (27 route de la Roche - ST GILLES CROIX DE VIE - 02 51 26 91 91).



Xavier BERNARD

Le Lotissement Le Champ Deniau

En cette fin d'année, les travaux de voirie ont débuté. La 2^{ème} tranche du lotissement est dans sa phase terminale. La pose de parpaings de fondation des futurs murets côté, le coulage des bordures trottoirs et pour finir la mise en place de l'enrobé de la voie.

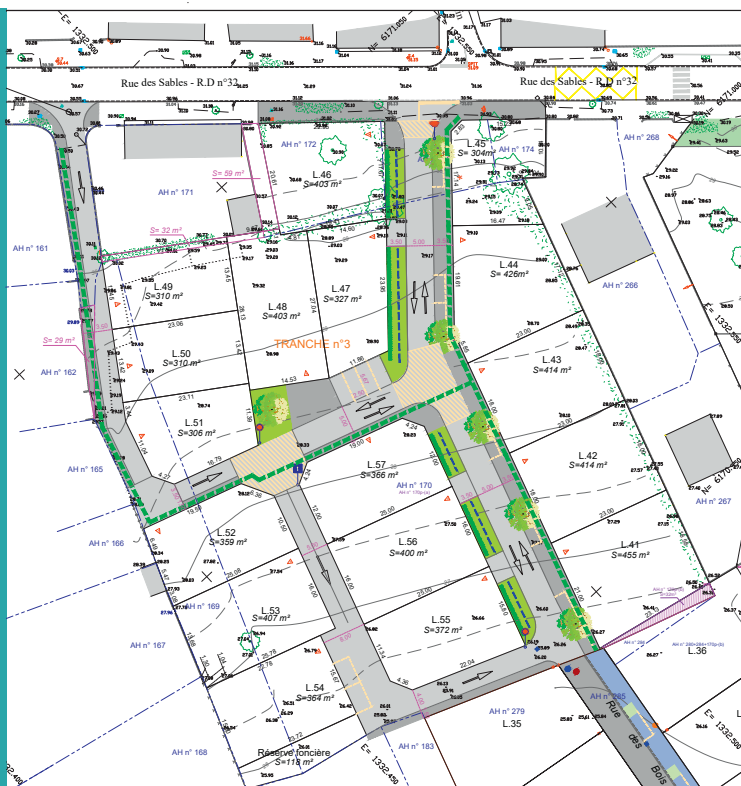
La dernière parcelle située à l'extrémité du lotissement qui servait de palette de retournement a été mise en vente.

Le plan de la 3^{ème} tranche du lotissement a été approuvé par les élus en concertation avec certains riverains. Les parcelles actuelles ont été bornées afin de bien délimiter le contour du lotissement.

La viabilisation des terrains devrait voir le jour dans le courant de l'année 2024.

Si vous êtes intéressés par un terrain, venez-vous faire inscrire en mairie pour remplir le formulaire de candidature.

Xavier BERNARD, 1^{er} Adjoint



URBANISME Construction, aménagement, agrandissement, démolition, modification de façade, clôture, piscine...

Votre projet nécessite-t-il un permis de construire ou une déclaration préalable ?

QUELLES SONT LES RÈGLES À SUIVRE ?

ATTENTION : Engager des travaux sans autorisation expose à des sanctions et peut conduire à une démolition si le projet n'est pas conforme aux règles du Plan Local d'Urbanisme et ne peut être régularisé par un permis de construire ou une déclaration préalable.

Les mairies sont le lieu de renseignements et de dépôts des demandes d'autorisations. Les demandes sont ensuite instruites par le service instruction de l'agglomération du Pays de Saint Gilles.

Un guichet numérique des autorisations d'urbanisme permet de déposer votre dossier en ligne sur le site suivant : <https://urbanisme.payssaintgilles.fr>

ATTESTATION DE CONFORMITÉ

Ce document, très important, est systématiquement demandé par le notaire lors d'une vente immobilière.

Le notaire a l'obligation de fournir aux acquéreurs, la preuve que les travaux réalisés sont conformes aux autorisations accordées (maison, annexe, abri de jardin, piscine, clôture...).

Si les travaux ne sont pas conformes aux autorisations accordées ou réalisés sans autorisation, une attestation de non-conformité est délivrée. Cette attestation peut entraîner un retard de la vente, voire son annulation.

Afin d'obtenir une attestation de conformité, il est impératif de transmettre en mairie une déclaration d'achèvement de travaux.

Pour tous renseignements sur vos demandes d'urbanisme en cours, l'agglomération organise des permanences **SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT, le mercredi et le jeudi** ☎ 02.51.55.55.55
Accueil agglomération du Pays de Saint Gilles - ZAE du Soleil Levant à Givrand



Emilie GAUTRONNEAU

SKATE-PARK

Les travaux ont commencé à la fin de l'année 2022. L'entreprise a eu du retard sur la livraison des modules. Nous avons pu voir le chantier prendre forme courant mai. Par conséquent nous avons décidé de ne faire les espaces verts qu'à l'automne avec l'installation du banc et d'une table en décembre.

À ce jour le skate-park est utilisé par de nombreux enfants, pas seulement de la commune mais aussi des communes environnantes, ainsi que quelques adultes pour certains confirmés qui apprécient le skate-park et nous en félicitent.

Pour finir, nous allons prochainement fixer une date pour l'inauguration avec un professionnel dans cette discipline, qui nous fera quelques démonstrations.



LE RENOUVELLEMENT DU C.M.J.

Une page se tourne pour les CM2 partis au collège et laissant la place à une nouvelle élection pour les nouveaux CM1. Ce nouveau conseil municipal des jeunes a donc été élu le jeudi 9 novembre en présence de Mme le Maire Isabelle DURANTEAU et ses adjoints.

Nous avons désormais 12 jeunes Conseillers Municipaux dont nos 6 « anciens » désormais en CM2.

Emilie GAUTRONNEAU, 2^{ème} Adjoint



De gauche à droite :

1^{er} rang de gauche à droite

*Raphaël PELISSARI, Clémentine BOUCARD,
Zélie ARNT et Thaïs ROBIN*

2^{ème} rang :

Juliette NAULEAU, Morgan ROBIN, Eliott BOUTET

3^{ème} rang :

Tilio MOTTAIS et Luis NOBIRON

4^{ème} rang :

*Les élus : Céline NAULEAU, Patrick VOISIN,
Xavier BERNARD, Émilie GAUTRONNEAU,
Laurent POIRAUDEAU, Isabelle DURANTEAU*

BÂTIMENTS

Laurent POIRAUDEAU



LA MAISON D'ASSISTANTE MATERNELLE MAM

Comme nous vous l'avions déjà annoncé lors du dernier bulletin municipal la commune va prendre en charge la construction du bâtiment pour l'accueil des assistantes maternelles et des enfants. Après plusieurs rendez-vous avec le cabinet d'architecture 2A-BG de Brétignolles Sur Mer, les plans ont été établis et l'appel d'offres est en cours. Les travaux devraient démarrer courant du 2^{ème} trimestre 2024 pour une livraison en fin d'année 2024. Ce bâtiment de 130 m² répondant aux exigences de la nouvelle réglementation thermique pourra accueillir 3 assistantes maternelles et jusqu'à 12 enfants. Son coût total est évalué à 450 000 €. Cette maison d'assistante maternelle sera située rue des Orfèvres à proximité de l'école.



UNE NOUVELLE SONORISATION POUR LA SALLE DES FÊTES

Le système audio et vidéo de la salle a 20 ans, il est défaillant et dépassé, il est donc devenu urgent de le renouveler par du matériel neuf et adapté aux nouvelles technologies. Plusieurs devis ont été demandés et c'est l'entreprise TSO de Soullans qui a été retenue. Les travaux ont été réalisés début décembre et l'intégralité de l'ancien matériel a été remplacée : la sonorisation, les microphones sans fil, les enceintes, la rampe d'éclairage, le vidéoprojecteur et l'écran. L'ensemble du système se pilote depuis la scène. Le coût total de ces travaux est de 20 000 €.

EXTENSION DES ATELIERS COMMUNAUX

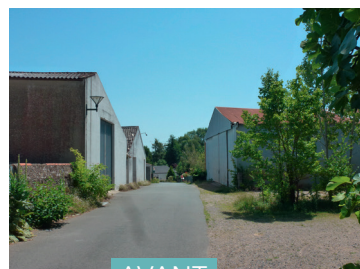
La commission travaux a rencontré les agents municipaux ainsi que l'association ELAN afin de connaître leurs besoins pour ces nouveaux bâtiments. Nous avons également rencontré l'architecte afin de lui soumettre nos souhaits.

L'objectif est de pouvoir proposer à l'ELAN un local adapté et fonctionnel au stockage du matériel avec un accès aux véhicules pour le chargement et le déchargement.

Les ateliers sont devenus trop étroits, il est donc indispensable de créer de la surface complémentaire afin de stocker le matériel, notamment la tractopelle à l'abri des intempéries. Nous devrions profiter de ces travaux pour effectuer une remise aux normes des ateliers existants et nous sommes en réflexion afin d'intégrer un récupérateur des eaux de pluie et peut-être installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de ce nouveau bâtiment.

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT DU CENTRE-BOURG

Vous avez tous pu le constater, notre centre-bourg s'est aéré depuis la démolition et le désamiantage des anciens ateliers l'Hommeau. L'EPF (établissement public foncier) porte



AVANT

toujours le projet et la commune n'est pour le moment pas encore propriétaire des terrains. À ce jour, il reste une maison à démolir et les différents relevés ont été réalisés. Un appel à projet a été envoyé afin de trouver un promoteur qui pourrait nous proposer une étude complète et une esquisse pour la création de plusieurs logements. Le Conseil Municipal souhaite suivre ce dossier de prêt afin de sélectionner le meilleur projet qui s'adaptera au mieux aux contraintes du terrain et permettra de proposer des habitations cohérentes avec l'environnement proche.

APRÈS



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Présentation d'une partie du CMJ
aux vœux du maire, **janvier 2023**



Préparation des décorations du repas des aînés,
janvier 2023



Cérémonie
8 mai 2023



Participation à l'exposition
« Les Belles des Rues », **mai 2023**

Juin 2023



Nouveaux membres
du CMJ avec les élus,
novembre 2023



Préparation décoration de la salle
Le Val des Cygnes, **décembre 2023**

Raphaël, Thaïs,
Morgan, Zélie, Juliette

SALLE DES FÊTES LE VAL DES CYGNES

Pour l'année 2024, le Conseil Municipal a décidé de revoir les tarifs de location de la salle Le Val des Cygnes.

Les principaux investissements de l'année écoulée ont été le renouvellement de la vaisselle, le remplacement de la sono et l'achat de spots pour l'éclairage de la scène.

Pour toute demande de réservation, **contacter les après-midis le secrétariat de la mairie au 02 51 22 49 22 ou par mail : accueil@landeveille.fr**



PARTICULIERS	DOMICILIÉ	
	À LANDEVIEILLE	HORS LANDEVIEILLE
Mariage - Totalité de la salle	850€	1 180€
Retour de Noces ou retour repas de famille		
Petite salle, hall-bar	100€	185€
Repas de famille		
Grande salle, hall-bar, cuisine réservée aux traiteurs	345€	555€
Grande salle, hall-bar	235 €	430€
Petite salle, hall-bar	175€	345€
Petite salle, hall-bar, cuisines réservée aux traiteurs	275€	420€



INSCRIVEZ-VOUS SUR LA LISTE PLAN CANICULE



N'attendez pas la prochaine saison pour vous inscrire sur la liste « plan canicule ».

Il est déclenché lorsque les températures estivales demeurent très élevées sur une période de plusieurs nuits et jours. Ce dispositif concerne les personnes âgées et/ou handicapées et/ou isolées.

Si vous êtes dans ce cas, il vous est demandé de passer en mairie pour vous faire inscrire ou téléphoner pour vérifier si votre inscription a déjà été prise en compte.



CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Les cartes d'identité (CNI) sont désormais traitées selon les mêmes modalités que les passeports biométriques. Il est donc nécessaire de télécharger, remplir et imprimer votre pré-demande de carte d'identité ou de passeport sur internet (<https://ants.gouv.fr/>)

Vous pouvez déposer votre demande de titre dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence.

Attention toutefois, le dépôt de votre dossier et le retrait de votre titre doivent se faire dans la même mairie.

Dans l'arrondissement des Sables d'Olonne, les communes les plus proches et équipées de dispositifs de recueil sont : St Hilaire de Riez, Challans, La Mothe-Achard, Les Sables d'Olonne

Lien des communes de Vendée équipées de dispositifs de recueil : http://www.vendee.gouv.fr/IMG/pdf/liste_des_communes_equipees_de_dispos...

Consignes à respecter :

Dans les deux cas, il est impératif de prendre rendez-vous auprès de la mairie de votre choix. Elle vous donnera la liste des éléments à fournir en fonction de votre dossier.

Le demandeur doit obligatoirement être présent au dépôt et au retrait du titre pour prise d'empreintes.

Les mineurs devront être présents et accompagnés de leur représentant légal.

Les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarches particulières. Les cartes restent valables 10 ans pour les personnes ayant moins de 18 ans lors de la délivrance de la carte.

Par circulaire du 27 octobre 2016, le ministère de l'intérieur autorise le renouvellement des CNI facialement périmées ou en voie de l'être dès lors que l'utilisateur est en mesure de justifier de son intention de voyager à l'étranger dans un pays acceptant les CNI comme document de voyage et à condition qu'il ne soit pas titulaire d'un passeport valide. La preuve de ce voyage pourra être apportée par les moyens tels que titre de transport, réservation ou devis auprès d'une agence de voyage, justificatif ou réservation d'hébergement, attestation de l'employeur pour les personnes amenées à voyager à l'étranger.

LE RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Dans les trois mois suivant leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes doivent se faire recenser à la mairie du domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. À l'issue du recensement, il est remis au déclarant **un récépissé à conserver précieusement** puisque la Mairie n'a pas le droit d'en délivrer de duplicata.

Le recensement citoyen s'inscrit dans le « Parcours de Citoyenneté » qui comprend outre le recensement, l'enseignement de la défense et la « Journée Défense et Citoyenneté » (JDC).

Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat exigé pour se présenter aux examens et concours organisés par les autorités publiques (inscription au permis de conduire, aux examens scolaires, aux concours...).

Pour tout renseignement vous êtes invités à
contacter l'accueil de la mairie
ou le Centre du Service National d'ANGERS
(02 44 01 20 50 ou 02 44 01.20.60)
mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr
Bibliothèque - Médiathèque

**J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
RECENSER. ET TOI ???**



POUR VOTER INSCRIVEZ-VOUS

Il vous suffit de passer en mairie afin de déposer votre dossier d'inscription (cerfa n° 12669*02, photocopies de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile à votre nom).



Les nouveaux inscrits sur les listes électorales recevront une carte d'électeur quelques jours avant **les élections Européennes qui sont prévues le dimanche 9 juin 2024.**

Rappel : Tous les jeunes obtenant la majorité dans l'année sont inscrits automatiquement sur les listes électorales de la commune sous réserve qu'ils se soient fait recenser à 16 ans (Journée Défense et Citoyenneté) à la mairie de LANDEVIEILLE. Attention, si le jeune a fait son recensement dans une autre mairie, il sera automatiquement inscrit dans cette mairie, ce sera donc à lui de faire la démarche auprès de notre service.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

NOUVELLE DISPOSITION POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

Déjà opérationnelles sur notre territoire depuis plusieurs années, la collecte et la diminution des déchets vont connaître quelques évolutions à partir de 2024.

Le tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024.

La loi de février 2020 dite loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) prévoit une généralisation du tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024.

Pour vos biodéchets, l'Agglomération met à votre disposition plusieurs "outils".

Composteurs individuels, Pavillons de compostage, Lombricomposteur.

L'évolution de la fréquence de collecte des ordures ménagères en porte-à-porte au 1^{er} mars 2024

Aujourd'hui les bacs ne sont présentés en moyenne que 10 à 12 fois par an.

Ainsi à chaque collecte, 100% des moyens en véhicules et personnels sont utilisés alors que moins de 25% des bacs sont sortis par les usagers.

La diminution de la fréquence s'impose donc pour les ordures ménagères.

À partir du 1^{er} mars 2024, les tournées auront donc lieu tous les jeudis :
Semaine paire, collecte des ordures ménagères
Semaine impaire, collecte des emballages

Afin de préserver la tranquillité de tous, il convient de s'abstenir de tout dépôts en PAV entre 20h et 8h.

L'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie met à la disposition des résidents du territoire, des composteurs moyennant une contrepartie financière.

COMPOSTEUR EN BOIS



- 400 litres à 22 € l'unité
Dimensions : P 85 cm x L 72 cm x H 84 cm
- 570 litres à 26 € l'unité
Dimensions : P 85 cm x L 99 cm x H 84 cm
- 820 litres à 32 € l'unité
Dimensions : P 106 cm x L 95 cm x H 96 cm

COMPOSTEUR EN PLASTIQUE



- 320 litres à 16 € l'unité
Dimensions : diamètre 77 cm x H 88 cm
- 420 litres à 19 € l'unité
Dimensions : diamètre 80 cm x H 102 cm
- 620 litres à 24 € l'unité
Dimensions : diamètre 117 cm x H 81 cm

Composteur livré à domicile et règlement sur votre facture d'ordures ménagères.

Information - Service Collecte 0 800 805 836 Service à appel gratuit
environnement@payssaintgilles.fr

payssaintgilles.fr



Évolution des tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative au 1^{er} janvier 2024.

En 2020, dans un contexte économique stable et grâce à votre comportement vertueux, vous avez pu bénéficier d'une baisse des tarifs de la Redevance.

Aujourd'hui, malgré l'implication de plus en plus importante de tous, les coûts ne cessent d'augmenter (carburant, énergie, ...), hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes, entretien du parc de véhicules de collecte vieillissant..., combinés à une chute des cours de matériaux valorisables et à une augmentation des quantités emballages.

Le reste à charge pour l'Agglomération sur les filières de tri est donc de plus en plus important.

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas



Rappelons-nous que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Vous avez un doute sur le tri, n'hésitez pas à consulter Trivaou.fr

VOUS AVEZ BESOIN D'UN TRANSPORT

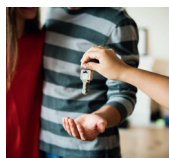
Un service de transport à la demande (TAD) a pour but de faciliter les déplacements des demandeurs d'emploi, des travailleurs en intérim, des bénéficiaires du RSA, des familles monoparentales, des personnes âgées de plus de 70 ans, des bénéficiaires de l'ADPA. **Ce service est accessible suivant les conditions de ressources du foyer.**

Les dossiers d'inscription sont à retirer en Mairie ou à l'Agglomération du Pays de St Gilles. Vous pouvez aussi les télécharger sur le site www.payssaintgilles.fr.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

J'ACCÈDE À LA PROPRIÉTÉ !



La Communauté d'Agglomération soutient les ménages primo accédants à l'accession à la propriété, remplissant les conditions de ressources pour l'accès au prêt à taux zéro (PTZ) :

Pour la construction d'un logement neuf « PASSEPORT pour l'ACCESSION » : aide de 4 500 € de l'Agglomération pour l'acquisition d'une parcelle de terrain jusqu'à un montant de 100 000 €, pour la construction d'une maison ou l'acquisition d'un logement neuf (vente sur plan ou achevé) : maison clé en main jusqu'à un montant de 240 000 € (hors frais de notaire ou d'agence).

Pour l'acquisition et la rénovation d'un logement ancien « ECO PASS Ancien » : aide de 4 500 € cofinancée par la Communauté d'Agglomération (3 000 €) et le Département de la Vendée (1 500 €), conditionnée à la réalisation de travaux de rénovation énergétique d'au moins 25% (si étiquette initiale du logement A, B, C, D) ou de 40% (si étiquette initiale du logement E à sans étiquette). Aide complémentaire (2 000 €) de « centralité » si le logement est situé en centre bourg ou centre-ville et/ou aide (1 500 €) « sortie de vacances » si le logement est vacant depuis plus d'un an.

Pour tout renseignement contacter le service habitat au 02 51 54 54 19.

RECHERCHE D'UN LOGEMENT SOCIAL

Le service habitat de la Communauté d'Agglomération informe et accompagne toute demande de logement social, le dossier de demande doit être retiré auprès de leurs services ou d'un bailleur social (Vendée Habitat, Vendée Logement, ICF Habitat Loire Bretagne).

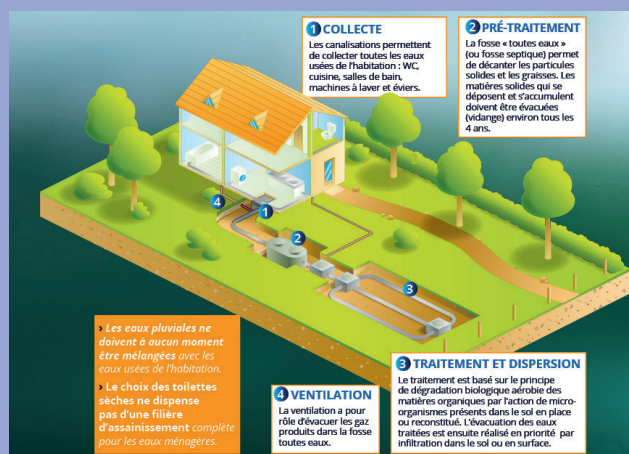
Il est aussi possible de s'inscrire directement en ligne sur le site

www.demandelogement85.fr.



FOSSE SEPTIQUE AUX NORMES

Le SPANC a été instauré par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 modifiée par la loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006. Les missions du SPANC ont été redéfinies précisément par l'arrêté du 27 avril 2012 (modifiant l'arrêté du 7 septembre 2009) à savoir la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées.



L'objectif de ces contrôles est de vérifier le bon fonctionnement et entretien des installations pour s'assurer qu'il n'y a pas de risques sanitaires ou environnementaux.

C'est un contrôle périodique et obligatoire pour tous les usagers en zone d'Assainissement Non Collectif. La périodicité est fixée à 8 ans pour les installations d'assainissement CONFORMES (ou ne présentant pas de non-conformité) et à 4 ans pour les installations d'assainissement NON CONFORMES.

Le contrôle dans le cas d'une vente immobilière : Le propriétaire a l'obligation de fournir un document établi à l'issue d'un rapport de contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif datant de moins de 3 ans. Si le propriétaire ne dispose pas ce contrôle, il peut demander au SPANC un contrôle de son installation.

Les travaux de mise en conformité prescrits dans le rapport du SPANC sont à réaliser par l'acquéreur au plus tard 1 an à compter de la signature de l'acte de vente.

La Communauté d'Agglomération accorde des aides financières pour la mise en conformité des installations d'assainissement non collectif pour les particuliers en fonction du niveau de revenu. Le taux de subvention est attribué selon les conditions suivantes et selon le revenu fiscal de l'année N-1 pour un plafond de 8 000 € TTC de travaux :

- Ménages aux ressources très modestes : 40% (aide maximale de 3 200 €)
- Ménages aux ressources modestes : 30% (aide maximale de 2 400 €)
- Autres ménages : 20% (aide maximale de 1 600 €)

Pour toute question relative à la création et à la réhabilitation d'un assainissement non collectif, contacter le SPANC au 02 51 54 27 37

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LA GESTION DES EAUX USÉES ET PLUVIALES

Depuis plusieurs années, l'Agglomération Pays de St Gilles a pris la compétence « Gestion des réseaux des Eaux Usées et des Eaux Pluviales ».

En cas de problème au niveau des canalisations sur le domaine communal (ex : canalisations bouchées) vous devez contacter le service responsable et non la mairie.

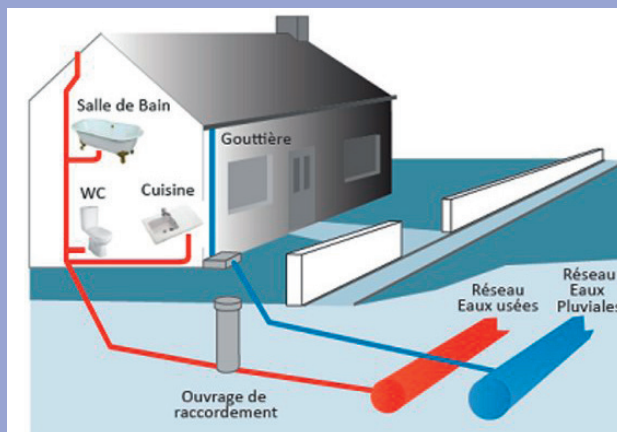
Service Assainissement Collectif

Tél. : 02 51 26 21 81

Mail : assainissement@payssaintgilles.fr

Urgences eaux usées/eaux pluviales :

Tél. : 0 800 087 285 (numéro gratuit d'un poste fixe)



LE CONTRAT TERRITORIAL

EAU VIE JAUNAY 2022-2024 EST LANCÉ !



Un plan d'eau du bassin versant Vie Jaunay @SMMVJ

Dans le cadre de l'élaboration d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE), le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay réalise un inventaire des plans d'eau du bassin versant.

La démarche consiste à expertiser sur le terrain l'ensemble des plans d'eau d'irrigation, ainsi que, sur les sous-bassins versants prioritaires du Contrat Territorial Eau Vie Jaunay 2022-2024, les autres plans d'eau de plus de 1 000 m² qui sont connectés au réseau hydrographique.

L'objectif de cet inventaire est d'améliorer la connaissance sur cette thématique et de réaliser un diagnostic des plans d'eau sur leur usage, leur alimentation, leur équipement hydraulique (vanne, moine, dérivation...) mais aussi de déterminer leur impact par rapport au milieu aquatique et à la gestion quantitative. Cet inventaire contribuera à l'élaboration du PTGE et permettra également d'identifier les possibilités de déconnexion des plans d'eau situés sur cours d'eau (conformité au SDAGE Loire-Bretagne).

Lors des visites, il est aussi prêté une attention à la présence de plantes aquatiques exotiques envahissantes, telles la Jussie ou le Myriophylle du Brésil. Celles-ci posant d'importantes problématiques, leur présence est à signaler.

Le Syndicat Mixte apportera un appui technique pour l'état des lieux et l'orientation des actions à mener avec le propriétaire, particulièrement pour les plans d'eau localisés sur cours d'eau afin de limiter la dissémination des plantes dans le milieu naturel.



Pour en savoir plus vous pouvez contacter :

Lise GUEGNIARD, chargée d'études du SAGE pour l'inventaire des plans d'eau

☎ : 06.70.23.12.31 ✉ : lise.guegniard@vie-jaunay.com

Pierre TRAVERTE, agent des marais en charge du plan de gestion des plantes exotiques envahissantes

☎ : 06.77.32.27.70 ✉ : pierre.traverte@vie-jaunay.com

BIENVEILLANTE SUR CHAQUE ENFANT

L'école Notre Dame compte cette année 157 élèves âgés de 2 ans ½ à 11 ans, répartis en 7 classes.

L'équipe enseignante de l'école Notre Dame accueille chacun, tel qu'il est, avec son histoire, ses croyances et ses différences. Nous veillons également à porter une attention particulière et bienveillante sur chaque enfant, pour qu'il grandisse sereinement et à son rythme en l'accompagnant au mieux dans ses apprentissages tout au long de sa scolarité. C'est en étant heureux et rassuré à l'école que l'on apprend mieux !

La structure pédagogique 2023 / 2024 :

Classe de PS :

Alice GERBANOWSKI (24 élèves)

Classe de MS / GS : Nadine ROY (22 élèves)

Classe de GS/CP : Valérie GRANDHOMME (22 élèves)

Classe de CP / CE1 : Nadia DILLET (23 élèves)

Classe de CE1/CE2 : Véronique CHAILLOUX (24 élèves)

Classe de CM1 : Céline CHAUVIN (22 élèves)

Classe de CM2 : Céline BERTHOME (21 élèves)

Enseignant spécialisé : Corinne VRIGNEAU qui intervient auprès des enfants en difficultés.



INSCRIPTIONS :

Si votre enfant est né en 2021 ou entre janvier et juin 2022, il est susceptible de faire sa première rentrée en 2024 / 2025 à l'école Notre Dame. Vous pouvez d'ores et déjà procéder à son inscription.

Pour les autres élèves, les inscriptions se font en fonction des places disponibles.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le chef d'établissement, Nadine ROY, au 02 51 22 98 90 de préférence après 16h45 ou le vendredi en journée, ou à l'adresse mail :

direction@landevieille-notredame.fr.

Nous conviendrons alors d'une rencontre pendant laquelle sera organisée une visite des locaux ainsi qu'un temps d'échange sur l'organisation et la vie de l'école. Nous nous ferons un plaisir de vous recevoir pour vous faire découvrir notre école !

N'hésitez pas aussi à consulter notre site internet !
<http://landevieille-notredame.fr/>
Excellente année 2024 à tous !

Qu'elle vous apporte bonheur, santé et sérénité...

*Cordialement, Nadine ROY,
Le chef d'établissement.*

NOS ENFANTS ONT BESOIN DE VOUS



L'OGE (ou Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique) est une association composée de parents d'élèves de l'école Notre Dame.

Notre rôle est d'offrir aux enfants de l'école un cadre de travail agréable, sécurisant et propice aux apprentissages et à leur épanouissement. Nous veillons particulièrement à soutenir l'équipe enseignante dans leur projet éducatif afin de leur donner les moyens d'œuvrer au mieux pour leurs élèves. Nous assurons l'entretien des locaux, leur fonctionnalité et leur sécurité. Nous employons 3 personnels ASEM pour aider les enseignantes de maternelle et pour nettoyer les locaux. Nous sommes également les garants de la gestion financière et comptable de l'école.

Cette année, nous avons à cœur de poursuivre nos missions : la gestion financière raisonnée malgré l'augmentation des coûts des matières premières et des fluides.



Nous tenons à remercier tous les parents qui, à un moment ou à un autre, nous aident dans l'année par leur présence (lors des travaux, des manifestations). Nous sommes peu nombreux et votre aide est précieuse ! Nous sommes cependant toujours à la recherche de parents volontaires pour venir nous rejoindre et nous insuffler de nouvelles idées. L'OGE est ouvert à tous. **Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le bureau,**

ogec@landevieille-notredame.fr

L'école a besoin de don pour subsister, parlez-en autour de vous, votre famille, vos amis, vos voisins ! Seul on va peut être loin mais, ensemble on est plus fort !



Je fais un don en ligne sur
www.ddec85.org

L'OGE vous présente à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

LE LIEN ÉCOLE-FAMILLE



L'APEL de l'école Notre Dame poursuit sa belle aventure au service des enfants !
Motivés, nous avons pour missions :

- Accueillir les familles et créer du lien
- Informer en proposant des conférences, en partageant des ressources liées à la parentalité...
- Représenter les familles à l'école au niveau local, départemental et national. L'APEL assure le lien entre les parents et l'équipe pédagogique.
- Animer en soutenant les actions des enseignants, et en organisant les manifestations pour contribuer au financement de matériels éducatifs ou des sorties scolaires.

Cette année, nous allons poursuivre les actions menées auparavant et d'autres encore..., mais aussi nous veillerons à développer davantage nos actions autour de la parentalité et du lien école-famille.



Jeune et dynamique, notre association fourmille d'idées et d'envies !

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Marie TESSIER, présidente.
apel@landevieille-notredame.fr

Une belle année 2024 à tous !



UNE PÉRIODE COMPLIQUÉE !

Après une période compliquée due au manque de bénévoles, au recrutement d'une nouvelle direction et de nouveaux animateurs, Familles Rurales fait peau neuve.



Nous avons le plaisir d'accueillir Jessica VERDIER, qui succède à Julie LAVAUD en tant que directrice périscolaire et restaurant scolaire ainsi que Madeline MERCIER au poste de directrice adjointe intérimaire. Nous avons également recruté plusieurs animateurs permettant d'accueillir tous les enfants au sein du périscolaire.



*Jessica VERDIER nouvelle directrice ACM/RS,
et l'équipe d'animation du périscolaire.*

Du côté périscolaire, de nouvelles activités sont proposées régulièrement avec un temps fort à thème avant chaque période de vacances. Nous allons déployer le portail famille courant 2024 cela facilitera les inscriptions pour les familles et pour la direction. Sans oublier l'ouverture du centre de loisirs prévu pour septembre 2024 et la mise en location du restaurant scolaire courant de l'année.

Une dizaine de nouveaux bénévoles rejoignent l'association permettant ainsi la mise en place des commissions périscolaire-restaurant scolaire et manifestations. Sans l'arrivée de nouveaux parents et le soutien de la mairie nous n'aurions pas pu garder l'association et mener à bien nos projets.



Fête estivale de Landevieille en août, on retrouve Sophie LE BRIS vice-trésorière en bas à gauche, Sophie MONTAGNE, présidente 3^{ème} en partant de la droite, Céline GUÉRINEAU-ARNT, secrétaire 2^{ème} en partant de la droite. Et de nombreux bénévoles d'un jour.

Sophie MONTAGNE, présidente

« LES MIMOSAS » EXISTENT TOUJOURS

Le club a vu le jour en 1978, il a permis et permet toujours aux Landevieillois et Landevieilloises de se réunir une fois par semaine, pour jouer à la Belote, à l'Aluette et aux jeux de sociétés.

Lors de sa création, on pouvait compter soixante-neuf d'adhérents qui se réunissaient le jeudi dans la salle du Foyer Rural (Salle d'activités actuelle du camping Orée de l'Océan).



Malheureusement, les années passent et le nombre de personnes diminue (déménagement, départ en maison de retraite...) mais l'association continue toujours d'exister.

L'effectif de l'association est seulement de 8 personnes depuis 2 ans (4 hommes, 4 femmes). Cette année nous avons eu 3 personnes qui sont parties dans les structures d'accueil pour personnes âgées, en contrepartie nous avons accueilli 3 nouveaux adhérents.

Si vous êtes adepte des jeux de cartes ou de sociétés, nous vous donnons rendez-vous tous les jeudis de 14h à 17h30 pour des après-midis de détente et de convivialité.

Les membres de l'association et le président Guy PRAUD vous souhaitent une bonne année 2024 et surtout une très bonne santé.

Prenez soin de vous, de votre famille et amis.

Guy PRAUD, Président.

LE SUCCÈS DU CLUB

Suite à notre fusion, la saison 2022/2023 restera déjà historique : trois montées pour nos équipes séniors, une victoire en Critérium de Vendée, une osmose entre grands et petits et des groupes qui vivent bien. Il va nous falloir continuer sur notre lancée.



Cette nouvelle saison 2023/2024 qui s'annonce doit être celle de la confirmation pour EGAL. Ce ne sont pas moins de 4 équipes séniors et une équipe loisirs que nous engageons cette année, signe de la vitalité de notre club. Stéphane et Jérôme, nos 2 coachs, n'ont pas chômé !

Vitalité qui se traduit également dans nos « effectifs jeunes », également en forte croissance, ce qui donne du fil à retordre à nos éducateurs. Maxime est cette année épaulé de Morgan et Noa dans cette tâche. Entre les animations « foot école », stages durant les vacances et labellisation de notre école de foot, notre « pôle jeunes » se structure et avance.

Le but de notre association, pour jeunes et moins jeunes, étant d'afficher et faire perdurer nos valeurs : Enthousiasme / Générosité / Ambition / Loyauté.



Le bureau

- Co-Présidents : Manuel MORNET & Alexandre BARRETEAU
- Vice-présidents : François-Victor HERVÉ & Yves RENAUD
- Secrétaires : Bastien AMÉLINEAU & Patricia GATEAU & David GOWARD
- Trésorier : Alban ROBIN

Licenciés : 270

Équipes seniors :

- Entraîneurs principaux : Stéphane SPITZ & Jérôme CROSNIER
- Dirigeants de l'équipe A : Patricia GATEAU & Yves RENAUD & Patrick DUDIT & Gérard GUILBAUD
- Dirigeants de l'équipe B : Pascal MARTINEAU & Romain JOUBERTt & Ludovic DUDIT
- Dirigeants de l'équipe C : Manuel MORNET & François-Victor HERVÉ
- Dirigeants de l'équipe D : Léo MORNET & Romain PRAUD & Julien PRAUD
- Dirigeant de l'équipe loisirs : Valentin GUILBAUD

Équipes jeunes :

- Responsable Groupement de jeunes : David GOWARD
- Educateurs jeunes : Maxime DEULEY & Morgan ROUSSELIN & Noa MORNET



Arbitres officiels : Laurent CHATELLIER, Hervé CHATELLIER, Claudy GUÉRIN, Zacharie BRAULT

Manifestations à retenir :

- 21 janvier 2024 : Galette des Rois à L'Aiguillon sur Vie
- Samedi 9 mars 2024 : Concours de Belote à L'Aiguillon sur Vie

- Samedi 13 avril 2024 : Soirée dansante du club à Landevieille
- Dimanche 19 mai 2024 : Tournoi Inter-quartiers à Landevieille
- Samedi 8 juin 2024 : Tournoi jeunes à Givrand

Remerciements :

Nous ne remercierons jamais assez la commune, qui met à notre disposition des équipements de qualité. Son investissement participe grandement à la vitalité de notre club.

Je souhaiterais également remercier tous nos bénévoles qui œuvrent chaque weekend sur les stades. Chacun apporte sa pierre à l'édifice et cela reste vital pour la bonne tenue des matchs. Parents de joueurs, amis, supporters, n'hésitez pas, rejoignez - nous...



Vous pouvez à tout moment suivre notre actualité en utilisant le mot-clé #EGALFOOTBALL sur les réseaux sociaux !

L'EGAL accueille tout enfant ou ado à partir de 5 ans, même débutant, qui souhaite venir faire un essai lors d'une séance. **Pour toutes informations, contactez Maxime au 06 37 84 17 70 ou par mail : egal.foot@gmail.com**

À très bientôt sur les stades !
Sportivement

Alexandre BARRETEAU, Président

DE NOUVEAUX MEMBRES



L'année 2023 s'est déroulée comme à son habitude pour les membres de l'ELAN. L'équipe a accueilli de nouveaux membres.



Antoine MERIAU est venu compléter l'équipe théâtre, puis Enzo MARTINEAU et Noé CHAILLOU arrivent en force remplacer Vincent GAUTRONNEAU sur le pôle pêche.

Nous avons débuté l'année avec nos célèbres séances de variétés. La pièce centrale a été écrite et mise en scène par Alban VIAUD pour la deuxième année consécutive et nous y avons retrouvé nos figures locales.

Nos acteurs, sketcheurs, danseuses et chanteurs étaient également fidèles au poste. Un cocktail d'humour qui a ravi le public.





Cette année, c'est à Pascale TEILLET, metteuse en scène, que nous avons confié la gestion de la pièce de théâtre. Pour découvrir notre nouveau spectacle, **rendez-vous les 3, 10, 11, 16 et 17 février 2024.**

Comme l'année précédente, nos pêcheurs se sont réunis pour un concours de pêche à la truite, au mois d'Avril. Un véritable succès !! Cette formule devrait être reconduite pour 2024.



L'empoissonnement de l'étang de la base de loisirs est toujours aussi régulier. Nous y veillons tout particulièrement. Les cartes de pêche sont disponibles au bar Le Lagon à Landevieille. Nous vous rappelons qu'il est interdit de nourrir les canards, cygnes et oies. Un petit mot tout spécialement pour Vincent, responsable du pôle pêche depuis longtemps (on ne compte plus les années !), que nous souhaitons remercier très chaleureusement pour le bénévolat exemplaire dont il a fait preuve et qui a largement profité à notre association.

Le vide-grenier de mai dernier et sa journée ensoleillée a rassemblé plus d'exposants que l'année précédente. De quoi ravir vendeurs, acheteurs, promeneurs et bénévoles. La date du prochain vide grenier sera diffusée via les réseaux sociaux et l'affichage où vous trouverez les modalités de réservation.



Lors de l'assemblée générale de juin dernier, nous avons remis un don de 2000 € à l'association Leucémie Espoir.

Après une annulation de dernière minute l'année précédente, le public était plus que ravi de retrouver le magnifique feu d'artifice de la fête estivale, remarquablement tiré par nos artificiers Mathieu et Maxime à qui nous disons merci. La fête a été un réel succès, au grand bonheur des associations participantes.

DÉSIGNATION	TARIFS COMMUNE	TARIFS HORS COMMUNE
Ensemble 1 table + 2 bancs	3 €	4,50 €
Tente avec rideaux 3 m x 3 m	11 €	15 €
Néon 1m	2 €	3 €
Percolateur	8 €	10 €
Plancha	15 €	20 €
Remorque-frigorifique	60 €	100 €
Friteuse (2 x 15l)	50 €	60 €
Barnum de 40 m²	60 €	85 €
Barnum de 80 m²	100 €	150 €



Notre matériel est toujours disponible à la location (réservation en mairie). Il est également envisagé l'achat de nouvelles tentes pour compléter le stock actuel. Voici les tarifs à la location :

L'association ELAN et la troupe de « l'ELAN du Rire » sont visibles sur le réseau social Facebook alors n'hésitez pas à liker nos pages pour avoir les informations en temps réel.

Nous sommes joignables sur le mail : elan.landevieille@outlook.fr

L'ensemble des bénévoles de notre association espèrent vous retrouver nombreux lors de leurs prochaines manifestations et vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2024 !

UN EFFECTIF CONSTANT À L'UNC

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - SOLDATS DE FRANCE - OPEX



Tout d'abord nous vous souhaitons, tous nos vœux pour 2024. Notre association vit bien et a toujours un effectif constant.

Cette année, nous avons malheureusement eu le regret de perdre deux de ses adhérents : Patrick BARTEAU - OpeX Liban et Hugues CHIFFOLEAU - Soldat de France. Nous leur avons rendu tous les honneurs qu'ils leurs étaient dûs.

L'association a participé aux événements de la commune, en plus des cérémonies militaires au monument de la paix.



Elle a également tenu la buvette lors « des musicales », événement qui a eu lieu à la salle du Val des Cygnes cet été.

Comme tous les ans, notre journée champêtre s'est tenue au mois de septembre.

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée à LANDEVIEILLE et à BREM SUR MER, à l'issue de laquelle l'association s'est retrouvée au restaurant « Le Val d'Aure » (chez Aurélie et Valéry) à LANDEVIEILLE.

Nous avons, aussi, renouvelé notre concours de belote le 18 novembre dernier.

Comme vous pouvez le lire, nous ne nous rassemblons pas seulement au monument aux morts. En effet, notre association a besoin de vous.

Continuons à faire vivre nos valeurs.

Venez rejoindre l'Union Nationale des Combattants - Soldats de France - OpeX. unclandevieille@orange.fr

Xavier BERNARD, Président

AMBIANCE DÉTENDUE ET CHALEUREUSE

L'association « Vent des Créations » a été créée en 2009 par Isabelle et Dominique.

C'est une association qui n'a jamais eu beaucoup de participants mais c'est une association qui perdure dans le temps. Cette année, 12 participants viennent fabriquer leurs décorations dont vous avez un aperçu grâce aux photos jointes.

Elle vous propose 2 possibilités de vous divertir par le bricolage de loisirs créatifs.

Vous aimeriez vous lancer dans la création, venez nous rejoindre le jeudi soir à partir de 20h et/ou le vendredi après-midi à partir de 14h, à la salle du Val des Cygnes.

L'adhésion de 10 € vous donne la possibilité de venir à nos 2 rendez-vous.

Nous réalisons différents objets de décoration intérieure avec une participation entre 5 et 20 € en fonction des fournitures.

Des questions ? Contactez-moi au 06 09 28 74 92.

La présidente MICHON Isabelle.



DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Après toutes ces années passées chez notre ancien président Michel CANTIN qui nous prêtait son garage pour les réunions, la confection des pâtés et le dépouillement du gros gibier (sangliers et chevreuils), la Mairie de LANDEVIEILLE a mis à notre disposition une partie de la grange de la Gilaudière pour nos chasseurs. Nous la remercions et remercions encore Michel !

Notre société dispose d'une petite salle de réunion, d'une étable pour l'organisation des battues de gros gibier et le dépouillement des prises, et surtout d'un parking pouvant recevoir l'ensemble des participants à l'écart des zones d'habitation.



À nouveau merci à la Mairie de LANDEVIEILLE pour la subvention exceptionnelle qui nous a permis d'acheter un treuil électrique pour hisser les « bêtes » et permettre à notre boucher professionnel de meilleures conditions de travail.

Composition du nouveau bureau :

- Président : Jean-François NOBIRON
- Vice-Président : Philippe VRIGNON
- Trésorier : Frédéric MARTINEAU
- Trésorier-adjoint : Vincent GAUTRONEAU
- Secrétaire : Olivier NOBIRON
- Secrétaire-adjoint : Pascal AMELINEAU
- Membre : Christophe RABOUIN

Campagne 2023/2024 :

Toujours 16 chasseurs actionnaires (de 40 à 80 ans) pour cette campagne 2023/2024 qui a démarrée le dimanche 17/09 et qui se clôturera le dimanche 14/01.

Le territoire de chasse s'étend de la Noue au Nord à la Rosière au Sud et couvre une superficie de 220 ha (450 ha pour le gros gibier)

Seul le dimanche et les jours fériés sont autorisés, de 9h à 12h et de 15h à la tombée de la nuit. Cette année, le tir au pigeon est autorisé sans chiens et de septembre à novembre uniquement.

Petit Gibier : reprise normale des lâchers de perdrix et faisans après une dernière saison fortement impactée par la grippe aviaire. Le prélèvement des lièvres est permis grâce à une augmentation constatée de la population lors des comptages d'hiver. Nous attendons maintenant l'arrivée des bécasses qui commencent juste à pointer leurs longs becs.

Gros Gibier : plusieurs battues aux sangliers et aux chevreuils sont organisées au cours de la saison avec les sociétés voisines afin de limiter la prolifération de ces espèces qui demandent à être régulées. Pas moins de 17 sangliers prélevés sur les communes de La Chaize et Landevieille la dernière saison. Pendant ces battues, la priorité est donnée à la sécurité des chasseurs et des promeneurs avec des lignes de tir bien réglementées et appliquées.



Participation à la vie associative de la commune :

La Société de Chasse participe à la vie associative de la commune par sa présence à la fête estivale d'août (préparation des moules marinières) et organise tous les ans son traditionnel banquet de chasse (ouvert à tous), pour 2024 vous pouvez **réserver votre samedi 6 avril à 12h00 à la salle du Val des Cygnes.**

VIE ASSOCIATIVE

\ COMMUNALE



JUST'ÉQUILIBRE, UNE NOUVELLE ASSOCIATION

L'association Just'équilibre propose depuis le mois de septembre 2023 trois cours de Pilates et trois cours de yoga hebdomadaires. Les cours se déroulent le mardi soir, le mercredi et vendredi matin à la salle du Val des Cygnes. Le lieu s'y prête vraiment, offrant une vue sur la nature, favorisant ainsi le calme, la sérénité et l'opportunité de pratiquer en extérieur lorsque la météo le permet.

Just'équilibre propose, aussi, à ses membres des cours de « yoga nature » certains weekends. Le principe est de pratiquer en pleine nature. Le premier cours a eu lieu le 1^{er} octobre, au bord du lac du Jaunay. Les élèves ont beaucoup apprécié cette initiative. D'autres cours seront programmés aux beaux jours.

L'association organise, également, pendant les vacances scolaires, des séances à tous ceux qui souhaitent un mieux-être corporel.



La première séance s'est déroulée le mardi 31 octobre avec pour thème « prendre soin de son dos ».

Le cours a affiché complet très rapidement. Cette séance sera renouvelée au printemps.

D'autres thèmes seront abordés au cours de l'année, comme la méditation en pleine conscience, le yoga nidra, le psoas, le périnée... Ces séances ont pour objectifs d'offrir aux gens une boîte à outils composée de plusieurs exercices, routines posturales simples à réaliser pour préserver son potentiel corporel.

L'association maintient son principal objectif : faire de son mieux pour répondre aux besoins des gens en matière de bien-être au travers de différentes pratiques.

Cette première saison 2023-2024 s'annonce riche de propositions et d'expériences !

Mail : just.equilibre85@yahoo.com

VIE ASSOCIATIVE

\ HORS COMMUNE

PARTAGEONS LA VIE, DONNONS SOUVENT !



Le besoin en sang est constant pour sauver des vies et traiter les patients. 1 million de patients par an sont soignés par le don du sang.

L'association Don du sang du L.A.C. composée de 11 membres bénévoles a organisé 3 collectes de sang en 2023. Nous avons comptabilisé 382 donneurs pour 349 poches prélevées. 20 nouveaux donneurs ont fait leur 1^{er} don. UN GRAND MERCI à eux. Merci également aux 3 municipalités pour la mise à disposition des salles pour les collectes de sang.



La Vendée comprend 30 associations fédérées de l'union départementale. Notre département occupe la première place en France en nombre moyen de donneurs par collecte La Vendée peut être fière de ses donneurs et de l'action de ses bénévoles. L'Assemblée Générale départementale se tiendra le dimanche 10 Mars 2024 à la Châtaigneraie.

Dates à retenir pour les collectes 2024 :

- Mercredi 31 janvier à La Chaize Giraud
- Vendredi 29 mars à L'Aiguillon sur Vie
- Mardi 24 septembre à La Chaize Giraud

Tous les membres de l'association vous souhaitent leurs meilleurs vœux 2024. *Le Président, Robin Didier*

UN VASTE CHOIX À VOTRE DISPOSITION.

Un fonds de plus de 25 000 documents est proposé à la médiathèque de Brétignolles sur Mer.

Il regorge d'une grande quantité de livres mais aussi de périodiques à emprunter.

Dans le cadre d'une convention avec la commune, les habitants de Landevieille bénéficient du même tarif d'abonnement et des mêmes services que ceux de Brétignolles sur Mer sur présentation d'un justificatif de domicile.

Horaires d'ouverture (Hiver) :

- Lundi : 15h à 18h
- Mardi : 15h à 18h
- Mercredi : 9h30 à 12h30 et 15h à 18h
- Jeudi : Fermée
- Vendredi : 15h à 18h
- Samedi : 9h30 à 12h30

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site de la médiathèque.

<http://mediatheque.bretignolles-sur-mer.fr/> Association Histoire de lire



LE PALET DU JAUNAY

LANDEVIEILLE



La saison 2022-2023 a connu une stabilité au niveau de l'effectif en début de saison (35) pour finir à 41 en cours de saison.

Suite à l'Assemblée Générale du 30 avril 2023, le bureau a été renouvelé pour la saison 2023-2024.

Bernard NOBIRON est toujours le Président, il est secondé par Christophe BOSSARD (vice-président).

Christelle EGRON (secrétaire) sera cette année la secrétaire de l'association et aura pour l'épauler Jordan BALLANGER (secrétaire-adjoint).

Au niveau finance, Robert CHAIGNE (trésorier) tiendra les comptes avec l'aide de Luc GUIBERT (trésorier-adjoint).

5 membres se sont vu désignés pour faire partie du bureau, à savoir : Raphaël GUILLOTON, Fabrice BESSONNET, Nicolas GUERINEAU, plus 2 nouveaux Carl JOLLY et Mathieu CHAUVIN.



Le bilan de la saison 2022 - 2023 :

L'objectif de maintien en D1 a été atteint, malgré notre faible effectif qui nous a pénalisé. Ceci est dû à une très bonne participation de joueurs (33 par match).

On a gagné 2 matchs et 3 autres gagnés sur « planche » mais perdus à la suite des pénalités d'effectif, ceci nous a donné 3 points de bonus. Au classement final nous sommes 5^{ème} sur 6.

Le concours annuel du 17 décembre 2022 a eu une participation moins bonne que les années précédentes (34 équipes), cela est due au concours de Soullans le même jour, date à revoir.

La saison a été clôturée autour d'un cochon à la broche le jour de l'Assemblée Générale et pour fêter les 10 ans du club. Très bonne ambiance.

Les objectifs pour la saison 2023-2024 resteront comme d'habitude, le maintien en D1 malgré notre effectif (34 joueurs).

Notre début de saison après 3 matchs, reste satisfaisant 1 victoire + 2 victoires sur la planche mais perdues suite aux pénalités d'effectifs, cela nous ramène quand même 2 points de bonus.

Notre concours annuel se déroulera le 23 décembre à la salle Le Val des Cygnes.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux licenciés, avis aux intéressés (âge minimum 10 ans)

A partir de cette année le club s'appellera LE PALET DU JAUNAY LANDEVIEILLE.

Le président, Bernard NOBIRON

HORS COMMUNE /

VIE ASSOCIATIVE

PAROISSE SAINT NICOLAS



La communauté de LANDEVIEILLE, avec celles de La Chaize-Giraud, Brem-sur-Mer, Brétignolles-sur-Mer, Coëx, Saint-Révérend, L'Aiguillon-sur-Vie, La Chapelle-Hermier, fait partie de la paroisse SAINT NICOLAS DE COEX.

Le curé est l'abbé René COUGNAUD. Il réside au presbytère de Coëx. Un diacre permanent, Monsieur Bernard BOISSEAU, de Brétignolles-sur-Mer, participe à la vie de la paroisse. Trois prêtres retraités assurent également des services : l'abbé Jean-Marie GAUDILLOT, résidant au presbytère de Brétignolles-sur-Mer, l'abbé Joseph PROUX, de St Révérend, et l'abbé Robert FAVROU, de Brétignolles sur Mer.

Quelques personnes contacts :

Michel ARCHAMBAUD, Paul BRU, Lionel CHAILLOT, Guillemette JEANSON et Josiane GUIGNÉ.

Avec de nombreux bénévoles, la paroisse offre tous les services religieux demandés par les personnes et les familles soucieuses d'une vie chrétienne. La catéchèse est proposée aux enfants dans le cadre de l'école Notre-Dame de Landevieille. Pour le baptême, la communion, la confirmation, le mariage, la visite aux malades, la rencontre avec un prêtre, les sépultures, prendre contact à l'adresse ci-dessous.

Les horaires des offices :

- Messe le 2^{ème} samedi des mois pairs 18 h (horaire d'hiver) ou 19 h (horaire d'été)

- Assemblée de la Parole le 4^{ème} dimanche des mois pairs à 10h30. **Renseignements sur le site internet :** <https://www.messes.info/>

Contact : Paroisse Saint Nicolas de Coëx
32, rue de l'église 85470 Brétignolles sur Mer

Permanence d'accueil :

mardi 17h30 à 19h,
jeudi et samedi de 9h30 à 11h30.

Tél. : 02 51 90 15 16

Courriel : stnicolas.bretignolles@wanadoo.fr
ou coex@diocese85.org



L'ADMR, TOUJOURS À VOS CÔTÉS



Depuis plus de 70 ans, les associations ADMR vous accompagnent dans toutes les étapes de votre vie. Elles aident et soignent tous ceux qui en font la demande, quel que soit le lieu d'habitation.

Notre service d'aide et d'accompagnement au domicile intervient pour les seniors, les personnes en situation de handicap, les familles.

Notre équipe de 24 aides à domicile a à cœur de satisfaire nos bénéficiaires et de leur apporter soutien et conseil pour faciliter leur quotidien.

Notre Assistante de secteur se tient à votre disposition pour toute information sur les services, le devis est gratuit. Avec l'ADMR, vous pouvez bénéficier d'aides financières et du crédit d'impôt de 50% (selon la loi en vigueur), renseignez-vous !

Contact : Karine MICHON

Téléphone : 02 51 54 43 73

Mail : paysdestgilles@admr85.org

L'ADMR, ce sont aussi des bénévoles qui, par leur présence, apportent un soutien aux personnes isolées et en perte d'autonomie en proposant des visites de convivialité ou des activités (après-midi jeux de société, goûter festif ...) Pour apporter plus et mieux à ceux qui nous font confiance, nous avons besoin de vous.

Venez nous rencontrer !

Les associations ADMR recrutent !



Une partie de l'équipe d'Aides à domicile, des bénévoles de l'ADMR de Brétignolles sur Mer et l'Assistante de secteur Karine MICHON.

Retrouvez l'ensemble de nos offres sur : careers.werecruit.io/fr/admr-85

L'ÉQUILIBRE C'EST POUR TOUT LE MONDE !

Du sport pour nos retraités ! L'association MA Vie poursuit sa dynamique au sein de la commune de Landevieille en accompagnant les personnes âgées vers un mode de vie actif pour le bien-être de leur santé.

Cette année encore, les seniors de la commune bénéficient d'un accompagnement en Activité Physique Adaptée (APA) pour leur permettre de développer leurs capacités physiques, sensorielles et cognitives dans le but de réduire le risque de chute et maintenir une qualité de vie essentielle à l'épanouissement.

Au programme, des situations ludiques et pédagogiques axées sur le renforcement musculaire, l'équilibre, l'endurance, la coordination, la mémoire, les réflexes et plus encore !

Tout cela sous les conseils d'un professionnel en APA afin d'adapter et d'individualiser les exercices en fonction des capacités et des difficultés de chaque personne.

INSCRIPTIONS
TOUTE L'ANNÉE

ATELIERS EQUILIBRE SENIORS

Prévention des chutes

TOUS LES LUNDIS
14h-15h

Extension - Salle val des cygnes - LANDEVIEILLE

Activités Physiques Adaptées (APA)
Equilibre, renforcement musculaire, souplesse, coordination, motricité, mémoire, etc.

Inscriptions et renseignements
M. BARIL Aymeric, coordinateur et enseignant APA - Association MA Vie
aymericbaril.mavie@gmail.com / 06 78 57 50 26

Venez essayer gratuitement et éventuellement nous rejoindre tout au long de l'année chaque lundi de 14h à 15h dans l'extension de la salle « le Val des Cygnes ».

Le tarif de l'inscription est adapté en fonction de votre date d'inscription.

Aymeric BARIL, Coordinateur et Enseignant en Activités Physiques Adaptées

06 78 57 50 26

aymericbaril.mavie@gmail.com

Site internet :

<https://www.mavie-apa.com>

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE CONCOURS



Nous sommes un lieu d'accueil où le caractère humain des relations est prioritaire, où le conjoint survivant se sent écouté, aidé par des responsables qui ont traversé la même épreuve.

Notre association Départementale a pour but de **défendre les droits** des personnes en situation de veuvage, de les aider dans leurs démarches administratives et **de les représenter** auprès des Pouvoirs publics afin de faire évoluer une législation actuellement défavorable.

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à nous rejoindre afin de faire nombre pour défendre nos acquis, nous renseignons les personnes gratuitement.

Des permanences sont assurées sur tous les secteurs de Vendée.

Sur le plan départemental, permanence le lundi de 10h à 17 h et le samedi sur rendez-vous (10 bis rue Haxo - La Roche sur Yon)

Tél : 02 51 37 03 14.

Déplacement à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.



SAMU Centre Hospitalier Côte de Lumière
LES SABLES-D'OLONNE.....Tél. 15

Pompiers Boulevard Georges Pompidou
SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE.....Tél. 18

Médecins de nuit
Médecins de garde du secteur.....Tél. 116 117

MÉDECINS



LA CHAIZE GIRAUD
Drs BADIS, CHAUVIN - 2, place de la Mairie.....Tél. 02 51 33 62 69

L'AIGUILLON-SUR-VIE
Dr LEAHU - 9, rue Jacqueline Auriol.....Tél. 02 51 96 16 88

BRÉTIGNOLLES-SUR-MER
Drs ALCOUFFE, BELLANGER, CHABAUD, GUILMAND-MERIEAU, LOIZEAU
Maison de Santé - 10, rue de Lattre de Tassigny.....Tél. 02 51 90 05 09

BREM-SUR-MER
Drs SURRAULT, VICHATZKY - 8, route des Sables.....Tél. 02 51 33 89 65
Dr LHEUREUX Denis - 36, rue des Onizières.....Tél. 02 51 90 59 23

DENTISTES



L'AIGUILLON-SUR-VIE
UNGUREANU Romana - 1, rue Jacqueline Auriol.....Tél. 02 51 33 72 68

BRÉTIGNOLLES-SUR-MER
RESCHWEIN Jérôme - 2, Ter rue de la Roulière.....Tél. 02 51 90 14 82
SIMONNET Alain - 17, rue du Pied du Chaume.....Tél. 02 51 96 05 33

KINÉSITHÉRAPEUTES



LANDEVIEILLE
EBRAN Gabrielle - 1, rue de la Treille.....Tél. 02 51 22 98 18

L'AIGUILLON-SUR-VIE
MICHALZYK S. - COGREL C. - 1, rue des Oliviers.....Tél. 02 51 22 06 23

SERVICES DE SANTÉ

LA CHAIZE GIRAUD - 3, place de La Mairie

BABIN Sébastien.....Tél. 06 65 45 46 05

LAIGNEAU Alexandra.....Tél. 06 03 61 12 44

DEMARLY Aymeric.....Tél. 07 88 88 11 93

BRÉTIGNOLLES-SUR-MER

ARCHAMBAUD E. - EBY V. - GIRARDEAU M. -

HELIE D. - JEGOU L. - PERRAUD S. - MICHON P.

Maison de Santé - 10, rue de Lattre de Tassigny.....Tél. 02 51 95 22 64

BREM-SUR-MER

RAGER V. - MOREAU L. - GOURAUD L. - VRIGNAUD D. - BOSIA A.

2, place des Anciens Combattants.....Tél. 02 51 90 52 15

INFIRMIÈRES



LANDEVIEILLE

HOCQUARD Anaïs - 1, rue de la Treille.....Tél. 06 76 43 61 23

L'AIGUILLON-SUR-VIE

TIRET Mireille - 3, rue Jacqueline Auriol.....Tél. 06 68 20 78 83

BENEZY Hélène - BOURASSEAU Laurence

1, rue G. Clémenceau.....Tél. 06 72 12 31 21

LA CHAIZE GIRAUD

CHEVALIER Jennifer - 7, place de la Mairie.....Tél. 06 20 86 77 54

BRÉTIGNOLLES-SUR-MER

STEHLI Martine - 6, boulevard du Nord.....Tél. 06 21 98 62 27

SANDRAT Cyril - 63, rue de la Parée.....Tél. 06 21 61 17 34

MENEZ C. - MOSSER K. - GRISET A. - NEGRIER A.

Maison de Santé - 10, rue de Lattre de Tassigny.....Tél. 02 51 90 15 84

BREM-SUR-MER

MICHON C. - POIRIER C. - ROSE J. - 22, rue du 8 Mai.....Tél. 06 82 15 24 05

PAPON Karine - 6, place des Anciens combattants.....Tél. 06 01 11 05 11

PHARMACIES



L'AIGUILLON-SUR-VIE

Pharmacie de la Vallée - 19, rue G. Clémenceau.....Tél. 02 51 22 84 51

BRÉTIGNOLLES-SUR-MER

Pharmacie COURDENT-PENAUD - SUPER U.....Tél. 02 51 90 15 22

Pharmacie du Clocher - 10, rue du Clocher.....Tél. 02 51 90 16 78

BREM-SUR-MER

Pharmacie de l'Océan - 25, rue de l'Océan.....Tél. 02 51 90 57 86

SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIFS

LES FOYERS LOGEMENTS ET UNITÉS DE VIE

Résidence «Le Jardin des Ors»	Tél. 02 41 79 62 11
10 rue des Orfèvres - LANDEVIEILLE	
Résidence «Les Maisons de l'Harmonie»	Tél. 02 51 96 83 73
Rue des Prairies - LA CHAIZE GIRAUD	
Résidence «Les Boutons d'Or»	Tél. 02 51 22 85 59
15, rue de Lattre de Tassigny - L'AIGUILLON-SUR-VIE	
Résidence de «L'Agaret»	Tél. 02 51 90 90 27
9, rue du Sablais - BREM-SUR-MER	
Résidence de «L'Aubraie»	Tél. 02 51 90 16 72
1, rue de l'Aubraie - BRÉTIGNOLLES-SUR-MER	
Résidence de «La Clergerie»	Tél. 02 51 54 15 97
8, rue de la Clergerie - COEX	
Résidence «Les Mimosas»	Tél. 02 51 54 80 74
154, rue du Val de la Vie - COMMEQUIERS	
Résidence médicalisée «Les Iris»	Tél. 02 51 26 22 22
Les Jardins de Cybèle - 1, rue de la Chênaie - GIVRAND	
Résidence «Louis Caiveau»	Tél. 02 51 54 00 00
14, avenue de la Faye - SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ	
Résidence «Le Parc de l'Auzance»	Tél. 02 51 33 74 74
4, rue des Doves - VAIRE	
Foyer Adultes Handicapés «Val Fleuri»	Tél. 02 51 55 12 24
Rue des Primevères - COEX	



ENSEIGNEMENT - ÉDUCATION

École Privée Mixte «Notre Dame»	Tél. 02 51 22 98 90
6, rue du Cap. de Mazenod - LANDEVIEILLE	
Renseignements et inscriptions Mme ROY Nadine (directrice)	
Accueil Périscolaire	Tél. 02 51 90 72 85
10, rue du Cap. de Mazenod - LANDEVIEILLE	
Collège Public «Garcie Ferrande»	Tél. 02 51 55 06 16
Les Marattes - SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE	
Collège Privé «Saint Gilles»	Tél. 02 51 60 08 40
34, rue des Epinettes - SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE	
Maison Familiale «La Bouchère»	Tél. 02 51 55 52 12
51, route de La Roche - SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE	
Lycée Public «Adeline BOUTIN»	Tél. 02 30 32 29 00
103, rue Bégaudière - SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE	

ADMINISTRATIONS

Mairie	Tél. 02 51 22 49 22
4, rue du Presbytère - LANDEVIEILLE	
Gendarmerie	Tél. 17
9, rue des Vergers d'Eole - SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE	
Agglomération Pays de St-Gilles-Croix-de-Vie	Tél. 02 51 55 55 55
Zone d'Activité du Soleil Levant - GIVRAND	
Transports scolaires	
• Collèges et Lycées de St-Gilles-Croix-de-Vie	
Agglomération Pays de St-Gilles.....	Tél. 02 51 54 70 70
• Lycées des Pays des Olonnes, Challans et La Roche-sur-Yon	
ALÉOP - Région des Pays de la Loire.....	Tél. 02 51 44 76 10

Agglomération Pays de St-Gilles

Gestionnaire des Réseaux Eaux Usées et Pluviale	
Service assainissement.....	Tél. 02 51 26 21 81
Collecte des Déchets.....	Tél. 08 00 80 58 36

Trésorerie.....5, rue de la Petite Voie - CHALLANS

Centre des Impôts.....Tél. 02 51 49 66 91

Boulevard Schweitzer - CHALLANS (ligne directe secteur de St-Gilles)

Emploi

• Mission Locale - 35, rue Leclerc - ST-GILLES.....Tél. 02 51 26 96 18

• Permanence POLE EMPLOI

7, route de la Roche - ST-GILLES-CROIX-DE-VIE.....Tél. 39 49

Conciliateur.....Tél. 07 82 25 42 58

M. COLAS Joël permanence 2^e vendredi du mois de 10h00 à 12h00 sur rendez-vous Mairie de COËX et Appel téléphonique le lundi de 9h00 à 12h00

U.F.C. que Choisir.....Tél. 02 51 36 19 52

• Les Sables d'Olonne, Mairie : 2^e et 4^e lundi de 9h00 à 12h00 (sur rdv)

• Le Château d'Olonne, 53 rue S. Buton : 1^e et 3^e jeudi de 9h00 à 12h00 (sur rdv)

• Challans - La Coursaudière, rue de la Cité, salle 5 : Mardi de 14h00 à 16h30

OR.GE.CO 85 Défense des consommateurs

Bourse du Travail - 3, allée des Aulnes.....Tél. 02 51 95 96 70

Familles Rurales - Les Sables d'Olonne - lundi 10h00 - 12h00

ENEDIS Service Clientèle

117, boulevard Maréchal Leclerc - LA ROCHE-SUR-YON

Raccordement électrique.....Tél. 09 70 83 19 70

Dépannage 24h/24h.....Tél. 09 72 67 50 85

Service de l'Eau - SAUR France.....Tél. 02 51 37 01 09

71, rue du commerce - LA ROCHE-SUR-YON

Orange

Service particulier.....Tél. 3900

Service professionnel.....Tél. 3900

Relais Poste.....Tél. 02 51 22 98 04

Supérette SPAR - Rue des Sables - LANDEVIEILLE

SERVICES À LA PERSONNE

A.D.M.R.....Tél. 02 51 54 43 73

50, rue des Couvresseurs - ST-GILLES-CROIX-DE-VIE

Permanence 3, rue de l'Aubraie - BRÉTIGNOLLES-SUR-MER

le mercredi 9h00 à 12h00

AXEO Services.....Tél. 02 51 60 36 99

Rond-point des 4 chemins - ST REVEREND

Bien dans sa maison.....Tél. 06 31 29 29 93

6 c, rue des Vergers d'Eole - ST-GILLES-CROIX-DE-VIE

Nounou ADOM.....Tél. 02 49 59 00 58

4, rue Blaise Pascal - BRÉTIGNOLLES-SUR-MER

Aide à domicile

CLAVEAU Marie-Claire.....Tél. 06 71 92 02 25

MAREL Marie-Laurence.....Tél. 06 10 56 18 06

Maison Départementale de la Solidarité et de la Famille

Rue Jules Ferry - ST GILLES-CROIX-DE-VIE.....Tél. 02 51 49 68 00

• Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Assistante sociale : Mme MATHIAS

Centre Socio Culturel

«La Petite Gare».....Tél. 02 51 26 92 29

35, rue du Maréchal Leclerc - ST-GILLES-CROIX-DE-VIE

Centre communal d'Action Sociale.....Tél. 02 51 22 49 22

Mairie - Rue du Presbytère - LANDEVIEILLE

À VOTRE DISPOSITION SUR L'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE ST GILLES

L'ÉQUIPE DE FRANCE SERVICE vous accompagne dans vos démarches administratives en ligne (CPAM, ANT, Assurance Retraite, ANTS, La Poste, MSA, Point Justice)
Accueil sur rendez-vous du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30.



CAF
Permanences mardi et jeudi sur rendez-vous à l'initiative du travailleur social
Tél. 02 51 55 02 73 - nathalie.duval@caf.fr



DDFIP Agent des Impôts :
Permanences le mercredi toute la journée et 2 vendredis par mois, sur rendez-vous auprès de France Services



AREAMS Point Conseil Budget
Renseignements.....Tél. 02 51 44 92 33 - pcb@areams.fr



Le CAUE, Conseil en architecture
Tél. 06 10 49 43 11 - olivier.lapeyre@caue85.com



Le Nid des Aidants
Ecoute, accompagnement et information des proches aidants
Tél. 06 77 39 09 06 - pfr.nordouest@lna-sante.com



L'ADILE
Conseil juridique et information en lien avec votre logement et l'urbanisme.....Tél. 02 51 44 78 78 (touche 1)



ARTISANS

AMÉNAGEMENT DE A À Z

AJZ (BRUNET Alexandre)
12, rue des Acacias.....Tél. 06 74 51 53 76



COUVERTURE ET CLÔTURES

DARRAS Alexandre
La Jourdière.....Tél. 06 09 18 04 20

CUISINES ET MEUBLES

Sarl VIAUD Gérard
4, rue des Sables.....Tél. 02 51 22 95 52

ÉLECTRICITÉ ET AUTOMATISMES

BILLAUD David
2, rue des Sommeliers.....Tél. 06 88 77 89 60

BROSSARD Electricité
65, rue des Sables.....Tél. 07 50 51 94 71

PENAUD Sébastien
2, rue des Semailles.....Tél. 07 88 35 05 62

TESSON Electricité
3, rue des Grands Champs.....Tél. 06 34 06 13 26

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

JPM 85
14, Le Coteau des Landes.....Tél. 06 82 22 58 03

MAÇONNERIE

BART TP
42, rue des Sables.....Tél. 02 51 20 13 21

CANTIN Construction
7, rue des Artisans.....Tél. 02 51 22 99 37

MENUISERIE ET CHARPENTE

Eddy Menuiserie
2, rue de l'Océan.....Tél. 06 17 14 35 10

MOVEA Point Conseil Mobilité
dans le cadre de l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi
Tél. 0 800 881 900 (n° vert gratuit)



ADAPEI-ARIA
Soutien et services aux personnes en situation de handicap
Tél. 07 57 09 75 81 - n.fonteny@adapei-aria.com



RÉSEAU INITIATIVE
Association de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise
Tél. 06 50 67 89 86 - communication@inov85.fr



ADIE
Aides aux financements et assurances
Tél. 06 07 97 92 31 - wledenvic@adie.org



CIDFF
Service d'information et d'orientation dans les domaines de la vie quotidienne, droits des femmes et des familles
Tél. 02 51 08 84 84 - accueil@cidff85.fr



Permanence de l'Ordre des Avocats du Barreau des Sables d'Olonne : conseil, orientation (ouvert aux bénéficiaires de l'aide juridictionnelle) / Renseignements.....Tél. 02 51 55 55 55



À VOTRE DISPOSITION SUR LA COMMUNE

MARTINEAU Jean
10, rue des Chênes.....Tél. 07 86 13 40 76

Le Menuisiers de la Côte
Le Vieux Noyer.....Tél. 07 89 26 34 44

MULTI-SERVICES

GREG Service
20, rue des Vendangeurs.....Tél. 06 82 14 44 31

ZABOU NET'85
14, Coteau des Landes.....Tél. 06 02 24 55 32

PAYSAGISTE

GAUTRONNEAU Vincent
Fleurs du Large.....Tél. 02 51 90 16 44

NOBIRON Emmanuel
7, allée du Puits Perdu.....Tél. 06 19 20 96 59

PEINTURE ET DÉCORATION

BUTON Peinture
20, rue du Chai.....Tél. 02 51 22 92 23

PISCINISTE

CRYSTAL Piscine
8, rue des Floraisons.....Tél. 06 38 41 27 48

PLÂTRERIE ET CLOISONS SÈCHES

PAUD Guillaume
14, rue des Vignes.....Tél. 02 51 22 91 46

GENDRON Gaëtan
5, allée des Etangs.....Tél. 06 20 56 44 85

CHLODNICKI Emmanuel
1, chemin de la Roblinière.....Tél. 06 43 75 12 43

À VOTRE DISPOSITION SUR LA COMMUNE

PLOMBERIE ET CHAUFFAGE

PRAUD Thierry
1, rue des Artisans Tél. 02 51 22 94 49

TOURNAGE-FRAISAGE

Atelier M.Z.R.
6, rue des Artisans Tél. 02 51 90 06 09

COMMERCE

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

VIOLLEAU Fabien
15, rue du C. de Mazenod Tél. 02 51 22 96 27

BRICOLAGE-ENGRAIS-NÉGOCE

CAVAC
33, rue des Acacias Tél. 02 51 22 99 43

CAFÉ - TABACS

Bar LE LAGON
1, rue des Ormeaux Tél. 02 51 22 95 23

RESTAURANT

Le Val d'Aure
3, chemin de Cognac Tél. 02 51 90 97 11

SUPÉRETTE

SPAR Marché
2 bis, rue des Sables Tél. 02 51 22 98 04

VENTE À LA FERME

Eurl maison MOUREUIL
La Jarrie Tél. 06 37 61 77 49

SERVICES

RELAIS-POSTE

Supérette SPAR
2 bis, rue des Sables Tél. 02 51 22 98 04

COIFFEUSE

Salon Ambiance Coiffure
11 ter, rue des Sables Tél. 06 02 33 67 46

COIFFEUSE À DOMICILE

Créa'Style par Marie
14, rue des Acacias Tél. 06 84 46 73 63

Feel Pretty By Nolween
1, rue des Jardins Tél. 06 03 20 29 85

Julie Colors
12, rue des Acacias Tél. 07 86 67 78 06

GARAGE - STATION

Garage GILBERT
11 bis, rue des Sables Tél. 02 51 22 96 75

GESTION DE LOCATIONS

LAMBIN Alban
51, rue des Sables Tél. 07 56 99 27 83



PHOTOGRAPHE INDÉPENDANT

ROSY photographie
1, rue des Bois Tél. 07 70 36 39 97

SECRÉTARIAT - ECRITURE

Mme LUCILE (Secrétariat indépendant)
3, allée du Ruisseau Tél. 06 84 41 42 15

La Plume d'Alexandra
(Ecrivain Public biographe) Tél. 06 31 81 17 48

TRANSPORTS ET TAXI

VOYAGES VOISNEAU
Rue des Sables Tél. 02 51 22 98 71

TOURISME

CHAMBRES D'HÔTES

CHAILLOT Etienne
Le Manoir de l'Eolère Tél. 06 32 31 66 85

CAMPINGS

ORÉE de l'OCEAN - 237 emplots 4*
4, rue Cap. de Mazenod Tél. 02 51 22 96 36

L'EVASION - 309 emplots 4*
89, route des Sables Tél. 02 51 22 90 14

DU LAC - 128 emplots 3*
La Servantière Tél. 02 51 22 91 61

DIVERS

Apiculteur - MARTIN Jonathan
6, allée des Charmes Tél. 06 88 59 18 72

CTCV Carrières
Carrière Roche-Guillaume Tél. 02 51 22 93 48

Usine du Jaunay - Production d'eau potable
Barrage du Jaunay Tél. 02 51 22 99 58

ASSISTANTES MATERNELLES

CHAILLOU Myriam
6, rue de l'Océan Tél. 02 51 22 98 82

CHIRON Audrey
33, rue Pascal Bourmaud Tél. 06 30 86 47 10

COUTAND Séverine
12, rue des Floraisons Tél. 06 16 19 26 58

GOMEZ Caroline
15, rue des Amandiers Tél. 06 21 12 49 57

GOWARD Sarah
10, La Pénardière Tél. 06 62 30 82 43

LOPES Karine
31, rue Pascal Bourmaud Tél. 06 95 82 53 15

MILCENT Christelle
11, rue des Sommeliers Tél. 06 10 15 93 18

MOLAC Rachel
7, allée des Bosquets Tél. 06 75 81 60 17

NEVE Nadège
3, rue des Sommeliers Tél. 02 51 33 76 01

TESSE Emilie
17, rue des Charmes Tél. 06 06 49 01 90

Rues

D2-E2 ... Acacias (des)
B2 ... Amandiers (des)
D1 ... Artisans (des)
D5 ... Bois (des)
C3-D2 ... Bourmaud (Pascal)
B3-C3 ... Capitaine de Mazenod (du)
C3 ... Cimetière (du)
C2 ... Chai (du)
D1-D2 ... Champs (des Grands)
B4 ... Chênes (des)
D2-E2 ... Floraisons (des)
C3 ... Forge (de la)
B2 ... Jardins (des)
E4 ... Meuniers (des)
D1 ... Moissons (des)
D2-D3 ... Morenne (de la)
D4 ... Moulin (du)
B2 ... Nefliers (des)
A3-B3 ... Océan (de l')

C1 ... Ormeaux (des)
C3 ... Orfèvres (des)
B2-B3 ... Ors (des)
C3 ... Presbytère (du)
D4 ... Pont (du)
B3 ... Rubis (des)
C2-D4 ... Sables (des)
B4 ... Saint-François

C2 ... Sarments (des)
D1 ... Semailles (des)
D1 ... Sommières (des)
D3 ... Stade (du)
D2 ... Treille (de la)
C1-D1 ... Vendangeurs (des)
B2 ... Vergers (des)
C1-C2 ... Vigneau (du)
C2-D2 ... Vignes (des)

B2 ... Bosquets (des)
D5 ... Buissons (des)
D2 ... Cave (de la)
C1 ... Cépages (des)
A3 ... Charmes (des)
B3 ... Emeraudes (des)
D3 ... Etrangs (des)
B2 ... Lauriers (des)
B2 ... Peupliers (des)
B3 ... Pins (des)

C1 ... Pressoir (du)
D3 ... Puits Perdu (du)
D3 ... Ruissseau (du)
B3 ... Saphirs (des)
D2 ... Sources (des)
D4 ... Taillis (des)
D1 ... Vignerons (des)
C2 ... Vignobles (des)

Chemins

D4 ... Borgne
C4 ... Cognac (de)
E4 ... Gaudrière (de la)
B1 ... Murailon (du)
A3-B3 ... Roblinière (de la)

Lotissements

E3 ... Coteau des Landes (le)
C1-C2 ... Hameau du Chais
E4 ... Havre des Meuniers (le)
E3 ... Oif Mer
E3 ... Pénardière (de la)
D1 ... Zone Artisanale

1 C3 ... Mairie

2 C4 ... Salle des Fêtes

3 D3 ... Ateliers Municipaux

4 D3 ... Stade Robert L'HOMMEAU

5 C3 ... Salle Paroissiale

6 C3 ... Ecole Privée

7 C3 ... Restaurant Scolaire

8 C2 ... Zone Commerciale

9 D1 ... Zone Artisanale

10 C3 ... Résidence

11 C4 ... Zone de Loisirs

12 C4 ... Restaurant

13 D3 ... Cimetière paysager

Impasses

B2 ... Beaupré (le)
E2 ... Digue (de la)
D3 ... Etur (l')

B3 ... Pâris (du)

D3 ... Ruissseau (du)

Challans

Le Murailon

Bréignolles
sur Mer

La Roblinière

Cognac

Les Sables
d'Olonne

Saint-Julien
des Landes

Le Fief de la Minée

E

D

C

B

A

1

2

3

4

9

8

10

5

1

7

9

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

4

13

3

12

2

11

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

4

13

3

12

2

11

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1

1



landevieille.fr

Le Lac du jaunay

📍 MAIRIE - Rue du Presbytère - 85220 LANDEVIEILLE

☎ **02 51 22 49 22** - ✉ accueil@landevieille.fr

Ouvert au public lundi de 9h à 12h, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h (fermée le mercredi)